… DE TERRE SAINTE

A l'occasion de l'heureux établissement de la quête annuelle du Vendredi-Saint, établie au Canada, selon le désir du Saint-Siége, par Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

PAR LE

R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE

Vicaire Custodial de Terre-Sainte



QUÉBEC

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

177, Rue St-Joseph, St-Roch

1882

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ŒUVRE DE TERRE-SAINTE

A l'occasion de l'heureux établissement de la quête annuelle du Vendredi-Saint, établie au Canada, selon le désir du Saint-Siége, par Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêqves de la Province Ecclésiastique de Québec.

PAR LE

R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE

Vicaire Custodial de Terre-Sainte



QUÉBEC

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

177, Rue St-Joseph, St-Roch

1882

1882
(74)

APPROBATION.

Nihil obstat quominus imprimatur.

Romæ, ex Aracœli, die 6 maii 1882.

FR. BERNARDINUS,
Min. Glis.

Typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne, Québec.

INTRODUCTION

Une des œuvres catholiques par excellence, dans l'Eglise de Dieu, est sans contredit, celle qui a le double but : 1° de récupérer et de conserver à la Catholicité, les Sanctuaires de la Palestine qui ont vu s'opérer tous les grands mystères de notre Rédemption ; 2° de travailler à la conversion des infidèles, des hérétiques et des schismatiques, trop nombreux, hélas ! et trop puissants dans ces contrées bénies que la langue chrétienne a si bien nommées : la Terre-Sainte !

Cette œuvre qui intéresse la Catholicité tout entière, et à tel point que plus de cinquante papes l'ont recommandée par des Bulles spéciales, trouva, dès son origine, aide et secours auprès de nos com-

muns ancêtres, les fidèles de la vieille France catholique, comme elle a toujours trouvé appui et protection chez tous les gouvernements qui se sont succédés à la tête de la nation très chrétienne.

En effet, c'est en France, par les entraînements de la parole ardente d'un moine français (1), et dans un Concile présidé par un pape français (2) que la première Croisade fut résolue. Personne n'ignore qu'un royaume français, à Jérusalem, en fut la conséquence. Saint Louis expira sur la plage africaine, et nos monarques héritèrent de son zèle pour les Saints-Lieux. François Ier les sauva de leur perte imminente : Louis XIII leur fit des dons magnifiques : Louis XIV et Louis XV les protégèrent, et cette tradition de la France ne s'est jamais interrompue, pas même aux plus mauvais jours de la Terreur ; et actuellement encore, et plus explicitement que par le passé, la Custodie de Terre-Sainte se trouve, depuis le congrès de Berlin, *officiellement* et *exclusivement* sous le haut protectorat de la France catholique.

Les Sultans d'Egypte et de Constantinople viennent à leur tour, et malgré leurs propres per-

(1) Pierre l'Ermite,
(2) Urbain II.

sécutions, confirment, de distance en distance, à travers les siècles, les *Droits* des Franks (Catholiques Latins) *sur les principaux Sanctuaires*, par une suite de *firmans*, dont le texte original se conserve précieusement dans nos archives de Terre-Sainte.

L'œuvre de Terre-Sainte, ainsi visiblement protégée du bon Dieu, dans un dessein tout miséricordieux de sa Providence divine, se trouvait naguère dans une grande détresse, le malheur des temps actuels ayant fait diminuer considérablement les offrandes des fidèles.

Sur un simple désir du Saint-Siége, Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la province Ecclésiastique de Québec, d'une commune entente, viennent de recommander cette œuvre à leurs pieuses ouailles. Leur appel pastoral a trouvé écho dans le cœur des fidèles ; leur offrande généreuse et entièrement libre prouve à notre grande consolation que leur religieuse sympathie reste désormais acquise à l'Œuvre des Saints-Lieux, et que cette sympathie ira toujours grandissant, à mesure qu'ils apprendront à la mieux connaître ; à connaître, disons-nous, la noblesse et la sainteté

de son origine ; sa marche héroïque à travers les siècles ; son développement et ses besoins actuels ; et surtout les incomparables avantages spirituels que la Sainte Eglise élargit à tous ses bienfaiteurs.

C'est dans ce but et pour donner ici, au nom de toute la Custodie franciscaine de Terre-Sainte, le témoignage public de toute notre gratitude aux Evêques, au Clergé et aux fidèles de la petite mais si belle Eglise du Canada, que nous publions la présente Notice, trop heureux si, tout en acquittant ainsi une partie de la dette sacrée de la reconnaissance, nous arrivons à contribuer en quelque chose à la gloire du bon Dieu, et à attirer de plus abondantes bénédictions du Ciel, sur tous ceux que nous continuerons avec bonheur à appeler au Canada du doux nom de frères !

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ŒUVRE DE TERRE-SAINTE

§ I

SON ORIGINE

ET SA RAPIDE HISTOIRE À TRAVERS LES SIÈCLES

L'an 1219, notre Séraphique Père saint François d'Assise, par inspiration divine, allait, avec douze compagnons, religieux de son Ordre, s'embarquer au port d'Ancône et partait pour l'Orient. Le saint toucha, en passant, à l'île de Chypre, où il enverra bientôt des missionnaires franciscains, ses Frères, et alla débarquer à Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïde) en Syrie, d'où il envoya ses douze compagnons, deux à deux, là où il jugea leur présence le plus utile ; et pour lui, se rembarquant avec le seul frère Illuminé, pour l'Egypte qu'il veut con-

vertir à Jésus-Christ, il arrive devant Damiette, alors assiégée par les Latins.

Les deux armées étaient en présence, et l'on ne pouvait passer d'un camp à l'autre sans péril d'être massacré ; le Sultan avait promis une pièce d'or à quiconque lui apporterait la tête d'un chrétien. Après une longue prière, François s'avança avec confiance vers la ville, en redisant ces paroles de nos saints Livres : *Quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrais aucun mal, parceque vous êtes avec moi, Seigneur.* Frère Illuminé partageait son calme et son courage. Dans le chemin, le saint rencontra deux brebis, ses chères petites sœurs, et plein de joie, il dit au Frère : ayez confiance, car voilà que s'accomplit pour nous, la parole du divin Pasteur : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* Un peu plus loin, ils trouvèrent les Sarrasins, qui leur firent subir des traitements cruels et les chargèrent de chaînes. François leur dit : " Je suis chrétien, conduisez-moi à votre maître." C'était Mélic-Camel, plus connu des Occidentaux sous le nom de Mélédin. Le Sultan leur demanda par qui ils étaient envoyés et quel était le but de leur voyage ? " Je ne viens pas de la part d'un homme, lui dit François, mais de la part du Dieu très-haut, afin de vous montrer, à vous et à votre peuple, la voie du salut et de vous annoncer l'Evangile de vérité." Le Sultan écoutait avec plaisir le serviteur de Dieu

et le pressait de prolonger son séjour près de lui, lui accordant à lui et aux siens, de prêcher librement en Egypte. Mais le saint reconnut que l'heure pour y prêcher avec succès le saint Evangile n'avait pas sonné encore, et il résolut de quitter l'Egypte pour visiter les Saints-Lieux, et de là revenir en Italie, à sa chère maison de Sainte Marie des Anges. Ce voyage néanmoins du Fondateur de l'Ordre Séraphique eut pour résultat d'ouvrir l'Egypte à ses enfants, et de gagner la bienveillance du Sultan, qui dès ce moment, commença à traiter les chrétiens avec moins de violence. Lors de la trêve avec les Croisés, il laissa les prisonniers libres de retourner en leur propre pays; il leur rendit la vraie Croix enlevée par Saladin à Jérusalem; et fit pourvoir avec zèle aux besoins de ceux d'entre eux qui étaient les plus pauvres. Bien plus, dans ses entretiens particuliers avec François, il le conjura de demander pour lui au Seigneur la grâce de s'attacher à la religion qui lui est agréable. Quelques années plus tard, le saint apparaissait à deux de ses religieux, alors en Syrie, et leur ordonnait d'aller trouver le Sultan, dangereusement malade, et de lui donner le saint Baptême. Instruit de nouveau par ces deux Franciscains, Mélédin abjura secrètement ses erreurs, fut baptisé et alla recevoir au Ciel la récompense de sa charité pour les chrétiens (1).

(1). Vie de Saint-François d'Assise.—Mame, (Tours) 1876,

Le saint, avec frère Illuminé, laissa donc l'Egypte et se dirigea vers la Ville Sainte, déjà retombée hélas ! entre les mains des Infidèles. Il put laisser néanmoins quelques-uns des Religieux arrivés avec lui en Palestine, sur la sainte montagne de Sion ; il en laissa d'autres à Bethléem, près de la sainte Grotte où naquit la Sauveur du monde ; de là se rendant à Nazareth, il en laissa d'autres encore près de la sainte maison où s'accomplit le grand mystère de l'Incarnation, et qui abrita, durant tant d'années, sous son toit vénérable, Jésus, Marie, Joseph, toute la Sainte Famille ! Pour lui, il se rendit à Saint-Jean-d'Acre où il reçut, ainsi qu'en d'autres localités encore, un grand nombre de Croisés, comme Novices dans l'Ordre Séraphique, et gagna ensuite la ville d'Antioche où il fonda un monastère.

A huit milles d'Antioche se trouve un endroit que l'on a appelé Montagne Noire, parce que cette montagne était entourée, à deux milles à la ronde, d'arbres très-touffus, qui donnaient un très-épais et très-obscur ombrage. Là se trouvait un grand monastère de Bénédictins. L'Abbé, ayant soigneusement examiné le genre de vie des premiers Frères-Mineurs qui venaient de s'établir dans le voisinage, renonça avec toute sa Communauté à tous les biens que possédait le monastère, entre les mains du patriarche d'Antioche, et avec l'agrément de Sa Béatitude, lui et ses religieux se firent

tous Franciscains et continuèrent à habiter le même couvent et la même solitude. Or, voici ce qui advint, quelques années plus tard, dans cette sainte retraite : Un soir, après l'heure de complies, le père Gardien (1), homme de sainte vie, faisant oraison dans la sombre et silencieuse forêt, se vit doucement et suavement environné d'une immense lumière, et au milieu des limpides clartés de cette illumination toute céleste, il vit distinctement apparaître un nombreux cortège de personnes vêtues d'écarlate, portant un cierge à la main et le saluant respectueusement sur le passage. Derrière ce premier groupe, en marchait un deuxième, en beaux habits verts ; chaque personne formant ce groupe tenait également un flambeau à la main, et salua le religieux en passant ; puis suivait un troisième groupe, en habits blancs comme la neige. Enfin un quatrième groupe formé de dix hommes vêtus d'écarlate, d'un aspect encore plus vénérable et ayant le visage plus resplendissant passa comme les premiers. Cette mystérieuse procession était fermée par une noble Dame, d'une beauté éclatante, et marchant au milieu de deux personnages dont l'un semblait atteindre l'âge mûr et l'autre déjà arrivé à une grande vieillesse. Le Père Gardien qui ne comprenait rien encore à cette grande vision, s'adressa, plein de confiance et avec une grande

(1) Dans les couvents de notre Ordre, tous les supérieurs locaux s'appellent *Gardiens*.

sérénité d'âme, à la noble Dame, et la pria pour l'amour de Jésus, de lui dire qui elle était, quelles étaient toutes les autres personnes de son cortège, et où elles se rendaient ainsi avec tant de solennité ?—“ Je suis, répondit la Dame, la mère de celui pour l'amour de qui vous m'adressez votre demande. Des deux personnes qui marchent à mes côtés, l'une est saint Pierre et l'autre saint Jean l'Evangiliste ; les personnes qui composent le premier groupe sont les Martyrs ; le deuxième les Confesseurs ; le troisième les Vierges ; les dix derniers sont les Apôtres. Nous nous rendons ainsi à Antioche pour y recevoir l'âme d'un de vos Frères qui doit mourir demain matin à l'heure de Tierce. Sachez encore, vénéré Père, qu'après huit jours nous retournerons à votre propre Couvent, avec la même solennité pour y recueillir l'âme d'un autre religieux et l'emporter avec nous triomphalement au Ciel. La vision disparut et le Gardien rentra au Couvent. Cette nuit, après Matines, le Père Gardien, sans rien dire de la grande vision qu'il avait eue, envoya deux de ses religieux à Antioche ; à leur retour, ils annoncent le décès d'un Frère, mort à l'heure de Tierce. Alors le Gardien réunit ses religieux au chapitre, et explique à tous la vision avec beaucoup de larmes. Chacun se prépare avec une irrésistible ferveur à la visite de la Reine des Anges, promise pour la semaine qui va suivre. Le huitième jour, après la sainte messe,

le père Gardien est pris d'un accès de fièvre et meurt à l'heure de Sexte.—La sainte Vierge vient, avec son céleste cortège prendre son âme et l'emporte avec elle au séjour des Elus............

La Mission ou Custodie Franciscaine est désormais fondée en Terre-Sainte : elle comprendra successivement l'île de Chypre, l'Egypte, la Syrie et la Palestine, toutes ces contrées que saint François a visitées lui-même. Telle est l'origine de cette mission qui s'étendra de Constantinople à la mer Rouge, et renfermera en elle les plus augustes sanctuaires du monde, origine noble et sainte, remontant directement à François d'Assise, le patriarche des pauvres, le stigmatisé de l'Alverne. Mission, disons-nous, qui se développera à travers les âges, comme nous allons le voir dans la suite de cette notice, soutenue et encouragée par les Pontifes romains, placée sous le haut protectorat de la France, malgré toutes les persécutions, arrosée des sueurs de ses missionaires et cimentée de leur propre sang, le tout pour conserver au monde catholique ses précieux sanctuaires et aux pauvres populations latines du Levant, leur Foi toujours si gravement en péril, au milieu des infidèles.

De retour en Italie, saint François envoie frère Benoît d'Arezzo comme provincial d'Orient, où ses religieux ont déjà bâti de nombreux couvents. En 1222, les Franciscains construisent une petite ré-

sidence sur le mont Sion, près du Saint Cénacle. En 1226, le gardien du couvent de la Ville Sainte, frère Jean de St-Martin, est sacré patriarche de Jérusalem. En 1229, le ministre provincial, frère Benoît, donne l'habit de novice à l'empereur de Constantinople, son ami, Jean de Brienne, qui quitte le sceptre et la couronne pour revêtir les humbles livrées d'un disciple de François d'Assise. En 1230, une bulle du pape Grégoire IX confie aux Franciscains LA GARDE DES SANCTUAIRES ; une autre bulle du pape recommande les Frères Mineurs (les Franciscains) aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche. Vers la même époque et pendant les années subséquentes, le Sultan d'Egypte reconnait et accorde aux Cordeliers (Franciscains) des droits sur les sanctuaires, les regarde comme Custodes et maîtres du Très-Saint Sépulcre et du Calvaire : un nouveau firman de Saladin confirme leurs titres de propriété sur le Cénacle et le T. S. Sépulcre. Et de tous ces précieux sanctuaires, pas un n'avait été confié à notre père saint François, ni à ses enfants, à leur arrivée en Terre-Sainte. Les catholiques ne possédaient déjà plus alors un seul pouce de terrain, ni à Jérusalem ni dans la Judée entière : ce sont nos Pères, qui avec les aumônes d'Occident, les acquirent peu à peu, un à un, au prix de mille difficultés et de grandes souffrances, et bientôt ils auront à les défendre au prix de leur propre sang.

Les farouches Kharesmiens qui avaient été appelés contre les Croisés accoururent en Palestine, se ruèrent contre Jérusalem, s'emparèrent de la Ville Sainte et firent des catholiques un horrible carnage. Cinq mille chrétiens y furent massacrés par ces barbares, et avec eux tous les Franciscains qui se trouvaient dans le très-saint Sépulcre et au Saint Cénacle (1245). D'autres Franciscains des diverses missions de la Palestine allèrent sous peu partager avec leurs Frères de Jérusalem la gloire du martyre. Les Mamelouks pillent et brûlent Bethléem, Nazareth et Arsouf, et y mettent à mort plusieurs de nos pères. A Saphet, deux Franciscains sont écorchés vifs en haine de la foi, puis soumis à une flagellation inhumaine et enfin décapités. En revenant d'Egypte, son Sultan le cruel Bibas, saccage la ville de Jaffa, ravage la Syrie, détruit nos couvents de la Montagne Noire d'Antioche et de Tripoli ET EN MASSACRE TOUS LES RELIGIEUX. Ailleurs ce sont d'autres martyrs : à Azoth, le Fr. Philippe du Puy eut, par ordre du Sultan, la langue arrachée, et toutes les phalanges des doigts coupées successivement les unes après les autres ; on l'écorcha vif après cette cruelle torture, et enfin on lui trancha la tête (1260-1290).

L'an 1291, date lugubre, Saint-Jean-d'Acre, dernier boulevard des Croisés en Palestine, tomba au pouvoir des infidèles. Tout le clergé latin, comme on le sait par l'histoire, avec tout ce qui

restait de Croisés en Palestine, ainsi que tous les Ordres tant religieux que militaires, tous quittèrent la Terre-Sainte : les Franciscains restèrent seuls au milieu des ruines et de la désolation générale ; et ils resteront ainsi durant près de *six siècles*, en butte à des vexations sans nombre, visités par des tribulations continuelles, mais gardant fidèlement, et jusqu'à l'effusion de leur sang, la double mission qui leur est confiée : la garde des sactuaires, et la conservation de la foi parmi les Latins indigènes.

Qu'il nous soit permis de citer ici quelques exemples, pris entre mille, pour essayer de donner une faible idée du caractère barbare, odieux ou même ridicule de ces vexations et de ces contradictions qui furent durant *six cents ans*, comme le pain quotidien de nos Pères, en Terre-Sainte.

Après l'irréparable désastre de Ptolémaïde, et l'expulsion sans retour des Croisés, nos Pères ne furent pas néanmoins totalement abandonnés dans leur isolement. Le saint Père leur assura toute sa sollicitude, l'Ordre Séraphique toute son activité, les princes chrétiens, de grandes largesses.

Frère Roger Guérin d'Aquitaine, Franciscain de France et celui de nos religieux qui a le plus fait pour la conservation au catholicisme des Sanctuaires de Terre-Sainte, fut délégué par l'Ordre, pour ouvrir des négociations avec les nouveaux maîtres de la Palestine : il obtint en 1307 du Soudan d'Egypte, la faculté pour les Franciscains,

d'habiter les sanctuaires et de les desservir librement.... En 1337, ce même Roger fit bâtir le couvent du très-saint Sépulcre, celui du mont Sion et celui de Bethléem, après avoir conclu un nouveau traité avec le Sultan du Caire, auquel il transmit le prix des sanctuaires payé par le pieux roi de Sicile, Robert d'Anjou, et sa vertueuse épouse, Sanche de Majorque. Le roi en demanda ensuite la confirmation au pape Clément VI qui, par deux Brefs, l'un au Ministre général de l'Ordre, et l'autre au roi lui même, CONFIE, A PERPÉTUITÉ, LA GARDE DES SAINTS-LIEUX AUX ENFANTS DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

L'œuvre de Terre-Sainte, par ce grand acte, ne pouvait être reconnue et confirmée d'une manière plus noble, plus authentique et plus solennelle : de telles garanties semblaient devoir lui assurer une sécurité tranquille, sinon une abondante prospérité. Il n'en fut pas ainsi cependant : car, nos annales nous disent qu'à l'époque même de ces transactions, le sang de nos Missionnaires coulait sous le cimeterre musulman aiguisé par la vengeance ou le fanatisme. C'est ainsi qu'un Franciscain, au Caire (Egypte), fut écorché vif en haine de la foi chrétienne ; qu'un autre y fut scié par le milieu du corps, qu'un troisième fut scié entre deux planches, dans la Basse-Egypte.

L'an 1365, le Grand-Maître de Rhodes, avec un de ses alliés, met à sac la ville d'Alexandrie et se

retire chargé de butin. Les Musulmans s'en vengent sur les chrétiens, mais surtout sur les Franciscains d'Egypte et de Palestine. Les *douze* religieux du mont Sion sont pris par le Soudan, et retenus cinq ans dans un noir cachot d'où ils ne sortent que pour aller au martyre. D'autres enlevés aux divers couvents de Palestine sont conduits à Damas, où ils subissent un affreux emprisonnement suivi de mort...... Quand les Franciscains revinrent à Jérusalem, ils trouvèrent que les Georgiens s'étaient emparés de la moitié du Calvaire ; les Arméniens de la pierre du très-saint Sépulcre, et un derviche musulman du tombeau de la Sainte Vierge !

En 1517, Sélim fit la conquête de Jérusalem. A cette occasion, il emprisonna dans la tour de David tous les religieux de la ville, parce qu'ils ne lui livrèrent pas le trésor de l'Eglise du très-saint Sépulcre. Lorsqu'il les délivra, après vingt-sept mois de captivité, plusieurs étaient morts dans leurs cachots. Vers le même temps, nos Pères du saint Cénacle étaient en butte aux plus odieuses vexations de la part des Juifs et des Musulmans : on portait contre eux, devant la Sublime Porte, les accusations les plus ridicules, comme celle d'avoir des dépôts d'armes, avec la perspective d'appeler les Franks d'Occident à leur secours, pour transformer leur couvent en citadelle, d'où, dominant la ville, ils pourraient facilement la bombarder, s'en rendre maîtres et la livrer aux chrétiens ! Souvent

le Grand Seigneur les condamnait sans même les entendre, et finalement, après des tracasseries incessantes et des *avanies* intolérables, nos Pères furent expulsés pour toujours de leur couvent, et l'auguste sanctuaire fut converti en une mosquée turque, comme il l'est aujourd'hui ! Les Grecs essayèrent d'obtenir, de leur côté, au très-saint Sépulcre et dans la vallée de Josaphat, ce que les Juifs et les Turcs avaient obtenu sur la montagne de Sion : à l'occasion de la restauration faite vers ce même temps, par le Custode de Terre-Sainte, de la Coupole du très-saint Sépulcre et de la pierre de l'Onction, les Grecs accusèrent les Franciscains d'avoir volé cette pierre, d'avoir volé le très-saint Sépulcre, et d'avoir volé.... LE CORPS DE LA SAINTE-VIERGE, APRÈS L'AVOIR VENDU AU PAPE DE ROME ! Ces choses devront paraître invraisemblables à ceux qui viendront à les lire ; et pourtant, malgré son absurdité, cette accusation, coûta aux Latins des sommes fabuleuses.

Il n'y avait pas jusqu'à l'hospitalité exerccée par nos Pères qui ne devint pour eux une cause d'avanies et parfois une occasion de grave péril même. Un jour, au couvent de Saint-Sauveur, un haut personnage musulman se présentait avec une suite très nombreuse, pour prendre son repas, lui et toute sa suite, chez les Franciscains, ce qui occasionnait aux pauvres religieux de grands embarras et des dépenses considérables : tout se

passait bien néanmoins, lorsqu'au beau milieu du festin, quelque officier subalterne (si notre mémoire nous est fidèle) vint troubler brusquement toute la joie de la fête : le frère Franciscain de service au couvent est accusé d'avoir laissé tomber un *chat* dans la citerne : Son Excellence a bu de cette eau mise en contact avec le chat, et sa vénérable personne en est toute souillée ; quel crime pour ce Frère ! Ordre est donné immédiatement d'arrêter ce Franciscain là et de le jeter en prison, avec menaces de mort ! Ce n'est qu'à force de supplications et de prières, et moyennant un cadeau de quelques robes de belle soie de Damas pour les femmes de ce haut personnage, et plusieurs centaines de piastres (en valeur turque) que le pauvre Frère fut mis en liberté ! Cent et mille fois, les Franciscains virent leur hospitalité payée par des délicatesses de ce genre ! Et l'on croira peut-être qu'à mesure que nous approcherons des temps plus modernes, ces *avanies* disparaîtront, pour nous laisser nous aussi prendre part aux bénéfices d'une civilisation plus éclairée ? Ecoutons un instant encore le langage non exagéré de l'impartiale histoire : c'est le chroniqueur de l'Ordre qui continue : Dans l'île de Chypre, il y eut plusieurs fois des massacres en masse des religieux Franciscains. En 1571, lorsque Sélim s'empara de Chypre, les couvents furent détruits, les églises converties en mosquées et tous les religieux passés

au fil de l'épée, excepté le Custode et quelques autres qui furent faits esclaves.

1579.—Un caloyer porte à deux reprises différentes un cadavre dans le jardin des Franciscains de Bethléem, afin de les faire passer pour homicides. Il y eut alors des avanies tellement nombreuses, que l'on dut en une seule année, recourir jusqu'à sept fois au Sultan lui-même contre les exactions de ses subalternes.

1581.—Le Cadi de Jérusalem fait renverser le four (où nous cuisons *chaque jour* mille à douze cents livres de pain pour nos pauvres), l'infirmerie et une partie de l'hôtellerie (hospitalité gratuite pour les pèlerins) du couvent de St-Sauveur, qu'il disait être une forteresse capable de recevoir jusqu'à *dix mille* hommes ! La porte du couvent avait été murée et les Franciscains devaient passer par la fenêtre.

1600.—Fr. François Manerbe arrive avec 44 Franciscains, mais la peste qui sévit affreusement à Jérusalem le laisse seul avec 3 religieux.—Le Couvent de Bethléem est plusieurs fois assiégé par les Bédouins.—Le Custode, quelques religieux et les drogmans sont mis aux fers.

1603.—Fr. Césaire de Crino arrive à Jérusalem avec 47 religieux. Les *avanies* qu'il eut à subir sont incroyables. Les Grecs lui suscitèrent des procès ridiculement odieux, et il fallait toujours acheter chèrement la justice.—Jérusalem est assiégé durant 32 jours par les Bédouins.

1605.—Fr. Gaudence eut aussi à souffrir énormément et à débourser des sommes considérables pour se délivrer des fausses accusations qui, *s'il n'eut payé le Cadi et le Gouverneur*, auraient fait condamner tous les Franciscains à la mort ou à l'exil, et *auraient sûrement occasionné la perte des Sanctuaires.*

1607.—Les Juifs, en haine des chrétiens, obtiennent au prix de *cinq cent mille écus d'or*, l'ordre de détruire le très-saint Sépulcre. Par une miséricordieuse intervention de la divine Providence, cet ordre infernal fut révoqué.

1627.—Le procureur général de Terre-Sainte (R. P. Vasquier) et le drogman *sont mis aux fers*, sous l'accusation d'avoir sapé les murs de la ville (c'est à la lettre !) afin que, lors d'une guerre, les armées chrétiennes puissent s'emparer plus facilement de Jérusalem ! ! !

1630.—Théophane, patriarche grec de Jérusalem et son neveu Grégoire, archidiacre, convertis tous les deux dans leur jeunesse au catholicisme et envoyés à Rome pour continuer leurs études, étaient depuis revenus au schisme. L'archidiacre falsifie plusieurs documents, suppose des firmans, gagne le Grand Vizir, obtient l'appui de la Sultane-Mère, Grecque d'origine, fomente une émeute parmi les Héllènes de Constantinople qui empalent le drogman de l'ambassade française, pendent celui du Doge de Venise, et font emprisonner (chose in-

croyable) les ambassadeurs de France, d'Allemagne et de Venise !!! Amurath IV signe, en 1633, *l'ordre d'expulser les Franciscains des Sanctuaires, qu'il donne aux Grecs.* Cependant Grégoire revient au catholicisme, fait son abjuration entre les mains du Commissaire de Terre-Sainte, à Constantinople (le P. Antoine Vasquier), révèle toutes ses turpitudes en présence des trois ambassadeurs sus-nommés, et se retire à Venise où il finit chrétiennement sa vie.

La confession de Grégoire, examinée au Divan, est reconnue axacte et l'on délivre (1635) en notre faveur un firman qui est mis à exécution l'année suivante. Mais en 1637, Théophane court à Constantinople, et obtient par des moyens odieux un nouveau firman en sa faveur. Tout ce que les Franciscains peuvent obtenir du Sultan, c'est la permission, *achetée à prix d'or*, de célébrer la sainte messe sur le très-saint Sépulcre. Le Calvaire *leur reste entièrement interdit !* Pendant que ceci se passait à Jérusalem, on interdit aux Franciscains de Bethléem, l'entrée de la sainte Grotte (leur plus indéniable propriété !), et il leur faut désormais payer aux Grecs *un droit d'entrée*, chaque fois qu'ils veulent aller prier sur le lieu de la Nativité de Notre-Seigneur, ou aux pieds de la sainte Crèche !

1698.—A Jérusalem, *grande émeute contre les Franciscains* parce qu'un pourceau échappé de

son étable et qu'on dit leur appartenir, après avoir parcouru la ville est entré dans la *mosquée* d'*Omar* (qui se trouve par là indignement profanée !)

1701.—Le Cadi de Jérusalem persécute affreusement les chrétiens et renouvelle l'ancienne loi qui fixe la couleur de leurs vêtements, leur défend *de rester assis en présence d'un musulman*, etc., etc ; loi qui, jusqu'à la dernière guerre de Crimée était restée en vigueur dans bien des localités comme à Alep, Damas, etc., etc.

1756.—Jusqu'ici les Franciscains n'avaient pas eu le droit de faire les réparations nécessaires à leurs maisons d'habitation: ils faisaient bien de leur mieux, secrètement et de nuit, quelques réparations à l'intérieur, mais à l'extérieur cela n'était pas possible ; finalement ils obtinrent, à force d'instance et *à des prix fabuleux*, la permission de faire les réparations les plus urgentes aux terrasses des *quatre couvents de Judée* (Nazareth, Bethléem, Jérusalem et Saint-Jean-du-Désert) et du Sépulcre de la Sainte Vierge, lequel étant en contre-bas, se trouvait inondé à l'époque des grandes pluies de l'hiver. Les murs de ce précieux sanctuaire (que les schismatiques occupent seuls aujourd'hui !) furent restaurés, les portes changées, la toiture entièrement refaite, le cours de l'eau détourné, et nous fîmes le pont sur le Cédron tel qu'il existe encore aujourd'hui. (O bonne Mère, jusque à quand laisserez-vous donc aux mains des schismatiques, ce

beau monument, bâti par sainte Hélène, restauré par les Croisés nos ancêtres, et où les Franciscains vos Enfants, chantaient autrefois si solennellement, vos louanges ?)

Cependant les titres de propriété ne manquaient point à nos Pères ; ils les avaient on ne peut plus *authentiques*. Déjà la France protectrice des Saints-Lieux avait fait à ce sujet d'antiques capitulations. En 1673 elle en fit de nouvelles, dans lesquelles Louis XIV fit stipuler la reconnaissance de nos anciens droits, et obtint un firman explicatif de l'*article* 33 de ces nouvelles capitulations avec la Sublime Porte, lequel était en notre faveur. La France renouvela encore ses capitulations en 1740, et à cette occasion elle obtint un nouveau firman, déterminant la valeur de l'*article* 33 de ce traité, et CONFIRMANT NOTRE PLEINE PROPRIÉTÉ SUR TOUS LES SANCTUAIRES.

Ce n'est pas non plus l'authenticité ni la *solennité* qui manque aux firmans émanés de la Sublime Porte. Nous rapportons ici un extrait d'un de ces documents, aussi importants pour le fond qu'ils sont curieux pour la forme. Nous en corrigeons l'orthographe tout en lui laissant l'originalité du style.

« L'empereur Osman, Fils de l'Empereur Al-
« mat, toujours victorieux. Moi, qui suis par ces
« infinies grâces du Tout-Puissant Créateur, et par
« l'abondance des miracles du chef de ses Pro-

" phètes, Empereur des victorieux empereurs,
" distributeur des Couronnes aux plus grands
" Princes de la terre, serviteur des deux très-
" sacrées et très-augustes villes, belles entre toutes
" celles du monde, Mecque et Médine, protecteur
" de la sainte Jérusalem, etc, etc.

" Au bénin Prince et approuvé Seigneur, dis-
" tributeur des éminentes dignités de son obéi et
" honoré, et à ce destiné par l'immense miséricorde
" divine, le Bascha Féroue qui auparavant fut
" Bey de Naplouse et maintenant a pour son entre-
" tenement la principauté de Jérusalem, (la félicité
" duquel Dieu conserve !) et au Révérend Seigneur
" sage et juste juge, fontaine de la vraie prudence,
" oracle de la justice et de la vérité, héritier de la
" doctrine des Prophètes, et, à ce destiné par l'im-
" mense miséricorde divine. Le Seigneur Mou-
" lacady, de Jérusalem, (la doctrine duquel aug-
" mente !), étant arrivé ce mien sacré et impérial
" Seing, vous savez que l'empereur (le roi) de
" France m'a fait entendre que de toute ancienneté,
" les prêtres et religieux francs qui servent les
" Eglises et lieux de dévotion qui sont tant dans
" la ville de Jérusalem qu'aux environs comme
" aussi les pèlerins qui les vont visiter, *avaient*
" *accoutumé de n'être point inquiétés et de vivre*
" *en pleine liberté*, conformément aux impériales
" capitulations qui sont entre nous, et que même
" de toute ancienneté ils sont en possession de

“ l’Eglise de Bethléem; car, encore que par le
“ passé ils aient permis à la nation arménienne et
“ aux autres nations chrétiennes d’avoir une cha-
“ pelle en la dite Eglise de Bethléem pour y faire
“ leurs prières selon leurs usages, *si est-ce qu’ils*
“ *se sont toujours réservés à eux la Grotte où*
“ *Jésus est né* (à qui soit honneur et gloire !), la-
“ quelle est au-dessous de l’Eglise : et quoique
“ par plusieurs fois les autres nations Chrétiennes
“ leur en aient voulu débattre la possession, il a
“ toujours été jugé qu’il n’y avait que les Religieux
“ francs (les Franciscains) qui eussent droit en
“ l’Eglise de Bethléem et qui puissent célébrer la
“ Messe ou Liturgie en la dite Grotte, ni moins y
“ allumer des lampes : et que si les autres nations
“ Chrétiennes y avaient des Chapelles et célé-
“ braient leur Messe ou Liturgie dans la dite
“ Grotte, ce n’était que par permission des Reli-
“ gieux francs. Ce qui appert par plusieurs com-
“ mandements des Sultans d’Egypte, qui depuis
“ la conquête du pays ont été confirmés au temps
“ que régnait l’heureuse mémoire de mon miséri-
“ cordieux agent Sultan Soliman (qui soit en
“ gloire !) et approuvés par plusieurs Cadis.........

—Le même document reconnait que de *toute ancienneté les religieux francs,* sont en possession du très-saint Sépulcre et du tombeau de la Sainte-Vierge, etc., et continue ainsi :

“ Partant, afin que les Eglises et lieux que les

“ religieux francs possèdent d'ancienneté juridiquement, conformément aux capitulations et titres “ qu'ils ont en leurs mains, soient de nouveau “ rendus, et qu'ils ne soient plus troublés en leur “ possession par les Arméniens et autres nations “ chrétiennes.

“ Non seulement l'empereur (le roi) de France “ nous en a requis par lettres ; mais encore son “ ambassadeur nous en a prié en son nom : de “ manière que, ayant égard à la supplication qui “ nous a été faite en mon sublime trône et que “ l'empereur (le roi) de France a toujours été sincère ami de mes aïeuls et bisaïeuls, et semblablement avec mon éminente Porte, la requête a été “ de mon impérial consentement. C'est pourquoi “ afin que tous les lieux qui d'ancienneté étaient “ en la possession et au gouvernement des religieux francs leur soient derechef rendus et consignés en leurs mains, et que ceux qui voudraient “ brouiller et inquiéter à l'avenir les dits religieux “ en soient détournés et empêchés, mon impérial “ commandement est intervenu. JE COMMANDE “ qu'à l'arrivée de ce mien haut et impérial commandement, accompagné d'entre les Daouds de “ ma souveraine Porte, de l'honorable parmi ses “ semblables, Isouph (le bonheur duquel croisse) “ vous fassiez, selon le contenu en icelui, que les “ églises et lieux de dévotion de la ville de Jérusalem et des environs que de toute ancienneté

" voulaient être tenus et possédés par les religieux " francs leur soient restitués et rendus, et les en " fassiez jouir en la même sorte et manière qu'ils " ont fait par le passé, et empêchiez qu'ils ne soient " molestés, fâchés ni troublés par les Arméniens et " par les autres nations chrétiennes.................. " Partant vous userez de grande diligence et pren- " drez bien garde qu'aucune chose ne soit faite " contre ce mien souverain et impérial commande- " ment, lequel après avoir lu, vous consignerez " *ès-mains des religieux francs*, et ajoutez foi à " ce mien sacré et impérial seing.

" Ecrit à Daoust Bascha les Contantinople, à " la mi-lune de Guimazi el Achir, l'année du " Prophète mille trente (qui est l'année du Christ " mille six cent vingt un, le sixième de mai)."

Nous avons déjà vu par les douloureux faits qui précèdent le cas que lee autorités musulmanes faisaient et de la justice de nos traités et de la solennité de leurs firmans. Le fait suivant met le comble à leur ironique conduite. Suivons encore le chroniqueur de l'Ordre :

Au commencement de 1757, l'ambassadeur français, comte de Vergennes, obtint d'Othman III un nouveau firman, confirmant les Latins dans la possession exclusive des sanctuaires que Louis XIV leur avait fait rendre en 1690 ; les prétentions des Grecs y était déclarées sans fondement, et le pacha de Damas avait ordre de châtier sévèrement

les trois caloyers qui avaient battu notre Frère sacristain du St-Sépulcre. Or, voici que le jour des Rameaux, lorsque les Franciscains se furent retirés, après leur procession accoutumée, les Grecs renversent notre autel dressé devant le Très-Saint Sépulcre, brisent toutes les lampes d'argent, déchirent les tentures de velours et de brocarts que les Franciscains y avaient placées pour la fête, dévastent tout ce qui appartient aux Latins, frappent les catholiques qu'ils rencontrent et cherchent à attenter à la vie des religieux. Le gouverneur, prévenu trop tard, et circonvenu par un grec, son secrétaire, remet au lendemain, sa visite sur les lieux. C'est en vain toutefois que les Grecs cherchent à le tromper, il envoie des troupes qui permettent aux Franciscains de rentrer à St-Sauveur, puis il dresse un acte constatant légalement et authentiquement ce vandalisme des Grecs. Mais, pendant qu'il en attend la punition, un des trois caloyers qui avaient dû être châtiés en vertu du firman cité plus haut, revient de Constantinople où il a acheté la faveur du Grand-Visir pour la somme de *cinq cent mille* piastres (monnaie turque) et, à quelques jours de distance, il est suivi d'un officier turc porteur d'un *firman donnant aux Grecs la Basilique de sainte Hélène à Bethléem, les sept arcades de la Madeleine* (DANS LA BASILIQUE DU TRÈS SAINT-SÉPULCRE) *le très saint-Sépulcre de Notre Seigneur, avec celui de la Sainte Vierge ! ! !*

M. de Vergennes voulut protester contre une si inqualifiable conduite : le Grand-Visir Regyb-Pacha se contenta de répondre avec insolence : " Ces lieux appartiennent au Sultan mon maître : il les concède à qui il lui plait, et quoiqu'ils aient été jusqu'à ce jour entre les mains des Francs, Sa Hautesse veut que désormais il soient aux Grecs!" Tous les ambassadeurs catholiques présents à Constantinople se concertèrent alors pour savoir s'il n'y avait pas lieu de faire au gouvernement turc des représentations communes ; mais tous furent d'avis qu'il fallait attendre la mort du Grand-Visir. Elle arriva peu d'années après (1762) : mais les puissances catholiques avaient déjà oublié les Franciscains et les Sanctuaires de Palestine : c'est que l'on approchait de la grande révolution.

Nouvelles douleurs et nouveaux sacrifices pour les pauvres Gardiens des Sanctuaires. 1798—Bonaparte entre en Egypte et aussitôt 80 soldats de garde sont mis au couvent de St-Sauveur, et l'on s'émeute dans Jérusalem, contre les Chrétiens. Le Père Procureur et un Discret (membre du Conseil de Terre-Sainte) sont jetés en prison. La populace envahit le couvent qu'elle pille ; les Religieux doivent fuir : ils sont pris et enfermés dans le très saint-Sépulcre, pour y être *brûlés vifs*, si Bonaparte avance sur Jérusalem. Quand il arrive à Jaffa tous les chrétiens sont enfermés durant deux mois et demi dans le très sainte-Sépulcre.

Un ordre de la Porte délivre les Arméniens et les Grecs ; mais les catholiques laïcs et Religieux ne sont délivrés que moyennant une rançon de 60,000 piastres, à payer par les Franciscains.—La peste se déclare à Jaffa, tous les Religieux y meurent sauf le Procureur.

Le dix-neuvième siècle s'ouvre ainsi à Jérusalem par deux événements de lugubre et douloureuse mémoire.

1808.—Dans la nuit du 11 au 12 octobre, une main criminelle incendiait le très-saint Sépulcre ! Nos pères, dans cet immense malheur, font un recours à toutes les puissances catholiques : il reste sans effet. (Les temps étaient alors si mauvais !) Entre temps néanmoins les Grecs obtiennent un firman pour reconstruire le Monument sacré et ils en profitent pour effacer toutes les incriptions latines et détruire les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de Beaudoin.

1810.—La nuit du 20 juillet notre Frère sacristain vit les Grecs enlever d'une main sacrilége toute la partie du rocher qui contenait la cavité même dans laquelle avait été plantée la sainte croix de Jésus sur le haut du Calvaire. Cet acte impressionna tellement ce pauvre religieux, qu'il en mourut de douleur, trois jours après. Les Grecs prirent aussi la pierre de l'Ange, et embarquèrent, ces précieuses reliques à Jaffa pour Constantinople ; mais une tempête fit couler le navire, et ce riche

trésor disparut au sein des ondes avec les deux Popes qui l'accompagnaient.

L'Europe n'envoyant plus d'aumônes : nos Pères restés sans ressources se virent forcés d'emprunter sur gages : n'ayant plus de crédit, ils voyaient approcher l'heure où ils devraient quitter l'Orient, en abandonnant les Sanctuaires. La nourriture était rationnée et se bornait à un simple plat de fêves par jour : dans cette extrémité, les Supérieurs permirent à tous les religieux de retourner dans leur patrie, s'ils ne se sentaient pas assez de force pour supporter une privation si grande. *Tous restèrent.* La divine Providence veillait sur eux, les secours arrivèrent.........

Et maintenant, âmes pieuses et bienveillantes qui daignerez lire ces lignes, ne vous sera-t-il pas facile de conclure du simple exposé des faits qui précèdent, que depuis le commencement du treizième siècle jusqu'au commencement du dix-neuvième, c'est-à-dire durant le long espace de *six siècles*, les Franciscains en Terre-Sainte ont eu une vie de véritables martyrs : *martyrs de la patience*, en butte sans cesse à la malveillance, à la calomnie, à toutes sortes de vexations pénibles ; méprisés, tyrannisés jusque dans leurs propres demeures : *martyrs de la charité*, la peste ce fléau si fréquent autrefois en Orient et qui sévissait toujours avec une violence si terrible, emporta un très-grand nombre de nos religieux ; plus de *six mille*

moururent ainsi, victimes de leur dévouement pour la garde des Saints-Lieux et pour le salut des catholiques indigènes, leurs frères : *martyrs du sang, deux mille* donnèrent leur vie pour JÉSUS-CHRIST, expirant pour la plupart, ainsi que nous l'avons vu, au milieu des plus cruels supplices !

Mais toutes leurs souffrances sont passées à l'heure présente, et ils nous ont laissé avec la Foi conservée dans le cœur des Catholiques indigènes, le riche trésor *de nos augustes Sanctuaires.* Le pèlerin y vient faire aujourd'hui sa prière avec une liberté et une sécurité que souvent même il ne trouve plus dans sa propre patrie ; et ces glorieux martyrs, du haut de la Jérusalem du Ciel, font descendre par leur intercession puissante, sur la Jérusalem de la terre, et sur tous ses Bienfaiteurs, les plus abondantes et les plus vivifiantes bénédictions.

1831. Ibrahim-Pacha entre, sans coup férir à Jérusalem le 7 Décembre 1832. Il ordonne que les Franciscains de Jérusalem et de Nazareth n'aient plus à payer de contributions aux gouverneurs ni aux juges ; et que les pèlerins de leur côté n'aient plus à payer pour entrer dans le très-saint Sépulcre. Chaque année nos Pères avaient dû payer jusqu'alors au gouverneur, aux juges et aux autres notabilités Turques, *vingt* à *vingt-cinq* mille francs, le seul droit de garder le très-saint Sépulcre et les autres Sanctuaires !

1846.—Le saint Siège rétablit à Jérusalem la dignité patriarcale : le premier titulaire fut Mgr. Valerga, secrétaire avant son sacre de Mgr Villardel, franciscain, vicaire apostolique d'Alep et premier délégué apostolique de Syrie. Peu d'années auparavant, 1840, Mgr Guasco, franciscain, fut le premier vicaire apostolique d'Egypte et délégué apostolique de l'Egypte et de l'Arabie. Leurs deux successeurs actuels sont également Enfants de saint François d'Assise.

Avant qu'il n'y eût un Evêque latin en Orient, le Custode de Terre-Sainte avait reçu du Saint-Siège de grandes facultés et de nombreux priviléges. Il était délégué apostolique pour tout l'Orient. Il pouvait donner le sacrement de Confirmation et les Ordres-Mineurs, se servir de la crosse et de la mitre, consacrer les calices et conférer l'ordre du saint-Sépulcre. Maintenant il n'a plus aucun de ces priviléges, sauf celui de célébrer avec la crosse et la mitre, en s'entendant, toutefois, *toties quoties*, avec le Patriarche s'il est présent. (1)

(1) Tableau synoptique de l'histoire de l'Ordre séraphique, par le R. P. Marie Léon Patrem, missionnaire apostolique et actuellement discret de Terre-Sainte. (Paris 1879).

§ II

L'ŒUVRE DE TERRE-SAINTE.

—

SON ÉTAT ACTUEL.

En relisant nos Livres Saints, l'âme chrétienne s'arrête toujours avec bonheur à ce passage du livre des actes des Apôtres où St Luc parlant des premiers fidèles de Jérusalem, leur fait cet éloge : *multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una :* la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme (act. c. 4 v. 32). A dix-huit siècles de distance, il fut donné à un pauvre enfant de François d'Assise de redire ces paroles, dans la Ville Sainte, des mêmes fidèles de Jérusalem, et cela dans une des cérémonies les plus saisissantes que nous ayons eues depuis le rétablissement du patriarcat à Jérusalem.

C'était le 4 mai, de l'année 1879 : un jeune comte de Lyon M. A. de P. qui bâtit (exemple admirable) de ses propres mains, un hospice monumental, à la porte de Jaffa, pour nos infirmes et nos chers malades, avait tout préparé pour la pose de la première pierre. Toutes les autorités, tant civiles que religieuses et ecclésiastiques devaient assister à cette cérémonie religieuse. Un seul ne figurait point sur la liste des invités. Son Excellence Monsieur le Gouverneur-Général de la Palestine (Pacha de Jérusalem), comme musulman, oserait-il accepter de prendre part publiquement à une cérémonie catholique ? Cet exemple serait sans précédent dans l'histoire. Nous lui en fîmes toutefois la proposition en toute simplicité, et son Excellence, à notre vraie surprise, accepta avec beaucoup de courtoisie. Le choix du prédicateur de circonstance était tombé sur notre humble personne. Un grand bloc de pierre placé aux pieds d'un gigantesque térébinthe nous servit de chaire. Nous voyions rangés en hémicycle autour de nous, d'abord et sous un pavillon champêtre : Sa Grandeur Mgr le Patriarche, ayant à sa droite le Gouverneur de la Province (Pacha de Jérusalem) avec plusieurs nobles pèlerins tant ecclésiastiques que séculiers, à sa gauche le Consul de France, premier dignitaire civil parmi les Latins, et le Révérendissime Père Custode ; venaient ensuite les autres dignitaires de la Custodie, le clergé du patriarcat, et

les supérieurs des différents établissements catholiques de la Ville Sainte : plus loin et en plein air se tenaient debout les Frères des Ecoles Chrétiennes avec un petit bataillon de leurs chers élèves, les bonnes Sœurs avec leurs orphelines, enfin la foule des Latins de Jérusalem et de Bethléem, et un mélange indescriptible, aux rangs d'arrière, de protestants, de Grecs, de Russes, d'Arméniens, de Cophtes, et peut-être de Juifs et de Musulmans.

Nous voyions devant nous, par delà cette multitudes de têtes humaines, se prolonger la longue ligne des murailles crénelées de la Cité Sainte, et au-dessus d'elles, dans la direction du soleil du Midi, la cime de la sainte montagne de Sion. Cette cène imposante nous saisit jusqu'au fond de l'âme : la vue du saint Cénacle (converti aujourd'hui tristement en une mosquée musulmane) nous rappela l'admirable discours de la dernière Cêne, le très-doux et le très-aimant Jésus disant à ses Apôtres : Je vous donne un commandement nouveau, (commandement qu'avant la venue de JÉSUS-CHRIST, les hommes ne furent jamais capables de comprendre) *c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même* : Jésus prêchant à ses disciples, avant de mourir par excès d'amour pour nous, la grande loi de la charité fraternelle ! Jésus nous faisant à tous, cette ennoblissante promesse, *vous êtes mes amis, si vous vous aimez les uns les autres.* Jésus, le

divin Jésus, répétant encore avec le sublime du cœur aimant : *Je vous l'ordonne, aimez-vous les uns les autres !* Puis, toujours là sur cette sainte montagne que nous contemplions d'un regard ému, le très aimant Jésus, levant les yeux au ciel, vers son Père céleste, et lui adressant cette divine parole : PATER, VENIT HORA, *mon Père, voici l'heure :* Je demande pour mes disciples et pour tous ceux qui croiront en moi par leur ministère (et que demandez-vous donc ô aimable Jésus ?) UT SINT UNUM SICUT ET NOS ! *qu'ils soient unis, comme vous, mon père et moi, nous sommes unis nous-mêmes.*

Nous prîmes donc pour sujet de ce discours de circonstance, la charité fraternelle, l'union des cœurs, l'union des âmes, *cor unum et anima una* et nous osâmes dire à tous nos Latins de Jérusalem, même devant cette foule de frères séparés accourus eux aussi pour être témoins de la fête : " Des pélerins mal informés ont écrit dans des relations sur la Terre-Sainte qu'ils ont publiées en Occident, que nous ne nous aimons pas toujours comme doivent s'aimer les frères !......Notre réponse à cette insinuation elle-même si peu charitable, religieux habitants de la Ville Sainte, vous l'avez ici devant vous : cette assemblée vénérable vous la donne, en exemple, tout entière. Oui ! cette réunion cordiale de toutes les autorités de Terre-Sainte, de tous les fondateurs et directeurs des œuvres cha-

ritables, et de toutes les Communautés Religieuses [1] est et restera une protestation victorieuse contre ceux qui n'ont pas craint de parler défavorablement de nous sans nous connaître. L'ère des persécutions sanglantes semble désormais close pour nous : il faut aussi que tous les malentendus disparaissent. Nous commençons une ère nouvelle...... Puis nous adressâmes à chacun, avec vénération, avec déférence et avec un fraternel abandon, des éloges justement mérités, et nous ne trouvâmes personne pour nous contredire.

Deux ans plus tard, Sa Grandeur Mgr Le Patriarche se rendait à Jaffa pour y bénir la chapelle de l'hôpital catholique, construction imposante bâtie par la générosité d'un pieux marchand de France, et là nous pûmes devant un auditoire choisi, nous épancher ainsi avec abandon : *Beati misericordes :* Bienheureux les miséricordieux. Oui, bienheureux êtes-vous, mes Frères, car je ne vois ici dans cet auditoire d'élite que des âmes miséricordieuses, *tout adonnées aux œuvres spirituelles et corporelles de la charité catholique.*

Je vois ce vénérable Pontife qui vient de bénir cette belle chapelle, lui dont la condescendante bonté va si loin que son cœur paternel est toujours disposé a verser d'abondantes bénédictions, non seulement sur des enfants dociles et reconnaissants,

(1) Les pauvres Carmélites cloîtrées elles-mêmes étaient reprétées par un des leurs Pères.

mais encore, à l'exemple du divin Maître, s'il s'en rencontrait, sur des ingrats et des rebelles.

Je vois ces Ministres du Sanctuaire, et cette blanche robe du missionnaire du désert (1), et cette bure du pauvre, tous prêtres et serviteurs, de JÉSSUS-CHRIST, dont les cœurs unis par les liens de la charité fraternelle vibrent à l'unisson avec le cœur de leur premier pasteur et Père.

Je vois, dans cette enceinte, le digne représentant de la France Catholique en Terre-Sainte qui travaille, depuis tant d'années, malgré des difficultés toujours renaissantes, à multiplier autour de nous les plus belles œuvres de la charité chrétienne, et ses honorables collègues qui témoignent par leur présence, des mêmes sympathies pour nous aussi encourageantes que nous les savons cordialement sincères.

Je vois ce noble jeune homme, à qui, naguère, dans une circonstance analogue (2) nous adressions nos plus joyeuses félicitations, je le vois, avec une vertu poussée jusqu'à l'héroïsme, continuer à bâtir de ses propres mains, aux portes de la ville Sainte le monument de sa généreuse charité. Et vous, bien-aimé frère, vous choisi de Dieu, entre tous les autres, pour élever ici dans le premier port de la Terre-Sainte cet établissement qui redira à tous les pélerins du monde, comme aussi aux généra-

(1) Les missionnaires d'Alger.

(2) La pose de la première pierre de l'hôpital de Jérusalem.

tions futures, votre riche aumône en faveur de nos frères, les pauvres ah! acceptez donc.................

Et lorsque peu auparavant arrivèrent d'Afrique les zélés Missionnaires à qui la France a confié la belle église de sainte Anne (dont elle est propriétaire) près de la piscine probatique, nous pûmes, à la réouverture de ce sanctuaire, au milieu d'une foule réjouie, leur souhaiter la bienvenue en ces termes :

Benedictus Dominus Deus Israel, qui facit mirabilia solus (ps. 71). Ce monument de la foi et de la piété de nos Pères, après six siècles de profanations et d'oubli, est enfin rendu au culte catholique, le Sang du Divin Agneau y coulera de nouvean sur l'autel paisible de l'Auguste Sacrifice : la parole de Dieu réveillera l'écho endormi de ces voûtes antiques, et c'est à un pauvre Enfant de François d'Assise qu'il était réservé d'y publier le premier les louanges et d'invoquer la protection de la bonne sainte Anne, qui mit au monde l'Auguste Vierge Marie, ici même dans la crypte de ce béni sanctuaire.

Merci, Excellence (Mgr le Patriarche) c'est vous, premier pasteur de cet incomparahle diocèse, vous dont la bienveillance se montre de jour en jour plus paternelle pour toutes les âmes confiées à votre sollicitude pastorale, c'est vous qui avez hâté la réalisation de cette consolante solennité.

A vous aussi digne fils de la France catholique (1) qui continuez à remplir si noblement au milieu de nous le mandat que vous a confié la nation protectrice des Saints-Lieux notre Mère-Patrie, à vous aussi tout le tribut de notre sincère gratitude, vous avez contribué pour une large part, avec autant de dévouement que d'intelligence à trouver des âmes d'élite que la sainte Eglise a solennellement acceptés comme gardiens de ce doux sanctuaire.

Un habile architecte (2), autorisé à puiser à pleines mains dans le trésor mis à sa disposition par la munificence de son gouvernement (3), a su, par la plus heureuse des restaurations, faire surgir du sein des décombres ce bel édifice et le montrer à nos yeux réjouis, dans toute son antique majesté.

Tout était prêt...... et vous êtes venus bien-aimés pères, vrais enfants gâtés du bon Dieu, après dix siècles pour être les trop heureux gardiens de ce saint asile : oh ! oui, vous le garderez fidèlement et vous vous y livrerez à de nobles occupations, soyez les bienvenus au milieu de tous vos frères...... Nous ne voyions là que des âmes sympathiques, des cœurs sincèrement unis qui comprenaient bien ce langage.

Un de nos plus consolants souvenirs de Terre-

(1) M. le Consul de France.

(2) Monsieur M.... qui était présent à la cérémonie.

(3) Le gouvernement français a dépensé près d'un *million* pour cette restauration.

Sainte, c'est d'avoir eu l'occasion de prêcher partout dans les grandes retraites annuelles ou dans des solennités de circonstance, la grande loi de la charité fraternelle, l'indissoluble union des cœurs, et d'avoir rencontré partout des âmes qui la mettaient admirablement en pratique ; au sanctuaire de l'Ecce-Homo par le Père Ratisbonne (dont la conversion et les œuvres sont bien connues) ; au milieu de la nombreuse et si belle communauté des Filles de Sion ; chez nos excellentes Mères Carmélites, au sanctuaire du Pater, sur le sommet de la Montagne des Oliviers, et chez leurs Sœurs du Carmel de Bethléem, à l'ombre de la Sainte Crêche : dans toutes les maisons de nos si dévouées Sœurs de saint Joseph : chez les dignes enfants du Vénérable de la Salle et dans toutes les communautés religieuses qui vivent en Egypte sous la direction de nos Pères : chez le digne fondateur du bel orphelinat catholique à Bethléem (1), dans des entretiens intimes tant avec lui-même qu'avec les prêtres dévoués qui l'aident dans la direction de cette œuvre si méritoire, partout nous avons trouvé des âmes qui, comme nous, pensent que la divine Providence attend maintenant de nous des œuvres nouvelles pour le développement de nos chrétientés de Palestine, et la conversion des Musulmans et des Schismatiques qui se prépare, et que ces

(1) Don Belloni, prêtre du patriarcat Latin, chanoine du très-saint Sépulcre.

œuvres, nous ne les accomplirons que dans la bonne entente, l'union, l'harmonie des âmes ! Cette union (et Dieu en soit béni mille fois,) existe donc parmi nous, et nous continuerons nos efforts réciproques pour qu'elle devienne encore plus étroite, et que les pèlerins qui nous arrivent de toutes les contrées de la terre puissent dire de nous, en toute réalité ce que nos Saints Livres disent des premièrs fidèles de Jérusalem : tout est commun parmi eux, aucun intérêt ne les divise, ils travaillent tous à la même œuvre et ils n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme, *cor unum et anima una.*

L'ère des persécutions sanglantes est donc close : une époque de liberté plus grande a commencé pour nous en Terre-Sainte. De nouveaux ouvriers, nous venons de le voir, sont venus travailler avec nous dans la même vigne. Le Patriarcat latin a été rétabli dans la Ville Sainte, et forme actuellement un diocèse proprement dit, comprenant la Palestine et l'île de Chypre, avec une population chrétienne bien petite, prise absolument, mais comparativement grande pour ces pays-là, une population catholique de dix à douze mille âmes. Mais où le patriarcat, pauvre comme la Custodie, trouvera-t-il des ressources pour soutenir les établissements qu'il renferme et les œuvres qu'il dirige ?

Dans sa sage prévoyance, la Cour Romaine a étudié cette question et l'a résolue. La, sacrée

Congrégation de la Propagande, par la voix de son Préfet, l'éminentissime cardinal Barnabo, de pieuse mémoire, a statué, en date du 3 juin 1861, que le produit de la quête du Vendredi-Saint soit remis *intégralement* aux Franciscains, mais que pour établir un juste équilibre et fournir au Patriarche latin de Jérusalem *un revenu en harmonie avec sa haute position*—ce sont les paroles mêmes de l'éminent cardinal—les Franciscains renonceraient désormais en faveur du dit Patriarche à la nomination des chevaliers du Saint-Sépulcre ainsi qu'à l'offrande de *mille, deux mille ou trois mille francs (deux cents quatre ou six cents piastres)* que chaque Chevalier verse à sa nomination, et de plus ils seront tenus de verser à la chancellerie du même Patriarche une somme annuelle d'environ *huit mille* piastres. L'œuvre de la Propagation de la Foi ajoute à cela le supplément nécessaire pour l'entretien convenable et complet du dit patriarcat et elle ne souffrirait pas, ainsi que Mgr le Patriarche nous l'a déclaré personnellement à nous-même, que Sa Grandeur fut réduite à demander l'aumône pour le soutien de ses propres œuvres en Palestine.

Et maintenant l'œuvre de Terre-Sainte, qui n'a rien absolument de la Propagation de la Foi, parce qu'elle est censée pouvoir se suffire avec la quête du Vendredi-Saint, quel usage fait-elle du produit de cette quête ? Ames charitables qui lirez ces

lignes, permettez-nous de faire ici le simple exposé des œuvres multiples qu'elle alimente, en dehors de la garde et de l'entretien de tous nos *augustes Sanctuaires.*

Tableau des Etablissements et des Œuvres de la Custodie Franciscaine de Terre-Sainte.

46 Couvents ou Résidences—39 Ecoles, Orphelinats, Ouvroirs, etc. 38 Paroisses.—44 Sanctuaires.

I.—Dans la patriarcat Latin de Jérusalem.

1° EN JUDÉE.

A JÉRUSALEM. — *Couvent de Saint-Sauveur*, acquis en 1559 pour remplacer celui du Saint-Cénacle, pris par les Turcs en 1551. C'est le Couvent central de la mission et le lieu où résident le Rme Père Custode et son Conseil, les jeunes Religieux qui font leur cours de Théologie, ainsi que les Religieux chargés de la direction des œuvres suivantes.

1.—*Chapellenie du Sanctuaire de Notre-Dame du Mont-Calvaire,* hors la basilique.

2.—*Chapellenie de la sainte Grotte de l'Agonie,* dans la vallée de Josaphat.

3.—*Chapellenie du Sanctuaire de la Flagellation*, au commencement de la Voie Douloureuse.
4.—*Paroisse Latine*, (2000 catholiques) dans l'église, l'autel de la dernière Cène, etc.
5.—*Pénitenciers apostoliques* (qui doivent être au nombre de 12) pour les besoins spirituels des pèlerins.
6.—*Une pharmacie gratuite*, pour tous les catholiques, etc.
7.—*Deux médecins*, visitant et soignant gratuitement à domicile les malades catholiques, etc.
8.—*Un orphelinat* et une maîtrise (30 enfants).
9.—*Ecole professionnelle*, menuiserie, forge, cordonnerie, boulangerie où l'on cuit chaque jour mille à douze cents livres de pain pour les pauvres, etc., etc.
10.—*Un atelier de reliure.*
11.—*Une fonderie* de caractères latins et sémitiques.
12.—*Une imprimerie*, dont les neuf dixièmes des ouvrages sont donnés gratuitement aux élèves et aux catholiques pauvres de toute la Custodie.
13.—*L'école des filles* de la paroisse, dirigée par les sœurs de St Joseph de l'Apparition, de Marseille.
14.—*Aumônerie* de l'établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes qui dirigent l'Ecole paroissiale des garçons.

15.—*Un ouvroir provisoire,* pour les jeunes filles, etc.

16.—*Une grande hôtellerie,* donnant l'hopitalité gratuite aux pèlerins.

A Jérusalem.—COUVENT DU TRÈS-SAINT-SÉPULCRE, dont les Religieux sont chargés des solennités du culte catholique dans la Basilique et de l'entretien, également dans la Basilique, de nos Sanctuaires du Calvaire, du Très-Saint-Sépulcre, de Sainte-Madeleine, de l'Apparition de N. S. à la Sainte-Vierge, et de l'Invention de la Sainte-Croix.

A Bethléem.—COUVENT DE SAINTE-CATHERINE, où nos jeunes Religieux, sortant du Noviciat, achèvent leurs Humanités, et dont le personnel est chargé des œuvres suivantes :

1.—*Garde* (jour et nuit) *et entretien des Sanctuaires* de la Nativité (la sainte Crêche et l'Autel des Rois Mages), de Saint-Joseph, des saints Innocents et de saint Jérôme (avec les tombeaux de St Eusèbe, de Ste Paule et de Ste Eustochie).
2.—*Chapellenie de la Grotte du Lait.*
3.—*Paroisse Latine* (3 à 4000 catholiques).
4.—*Ecole primaire gratuite,* de garçons.
5.—*Visite gratuite* des malades.
6.—*Hôtellerie* pour les pèlerins.

A SAINT-JEAN-IN-MONTANA.

COUVENT DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, où les jeunes Religieux, qui ont achevé leurs Humanités à Bethléem, durant l'année de *Récollection*, font leurs trois années de Philosophie, et dont le personnel est chargé des œuvres suivantes :

1.—*Entretien du Sanctuaire de la Nativité* du saint précurseur du Messie.
2.—*Chapellenie du Sanctuaire de la Visitation*, sur le flanc de la montagne.
3.—*Collége Séraphique*, où font leurs premières études les jeunes postulants qui désirent embrasser la vie religieuse pour rester ensuite au service de la Custodie.
4.—*Paroisse Latine*, avec l'entretien, comme partout en Orient, des pauvres, des veuves, des orphelins, etc.
5.—*Ecole primaire gratuite*, pour les garçons.
6.—*Ecole primaire* pour les filles, confiée aux religieuses de N. D. de Sion.
7,—*Aumônerie* de l'orphelinat des religieuses de N. D. de Sion.
8.—*Hôtellerie* pour les pèlerins.

A Emmaus—RÉSIDENCE : entretien du Sanctuaire de saint Cléophas ; hôtellerie pour les pèlerins.

A Ramleh—RÉSIDENCE : entretien du Sanc-

tuaire : paroisse : école gratuite pour les garçons : hôtellerie pour les pèlerins.

A Jaffa—(premier port de la Terre-Sainte)—Résidence : paroisse latine : Sanctuaire transféré de saint Pierre : école primaire gratuite pour les filles, confiée aux Sœurs de Saint-Joseph : hôtellerie pour les pèlerins.

A Saint-Jean-d'Acre.—Résidence, paroisse : école primaire gratuite pour les garçons : aumônerie de l'établissement des Dames de Nazareth : hôtellerie pour les pèlerins.

—

2° EN GALILÉE.

A Nazareth.—Couvent de l'Annonciation, avec le Noviciat central de la Custodie.

1.—*Paroisse,* composée de Catholiques Latins et des rites orientaux unis.
2.—*Service et entretien* du Sanctuaire de l'Incarnation.
3.—*Chapellenie* du Sanctuaire dit Mensa-Christi.
4.—*Chapellenie* du sanctuaire érigé sur l'atelier de Saint-Joseph.
5.—*Ecole primaire gratuite* pour les garçons.
6.—*Visite gratuite* des malades.
7.—*Pharmacie* également gratuite.

8.—*Hôtellerie* pour les pèlerins.

Sanctuaires plus éloignés de la ville, mais confiés à la garde des Religieux de Nazareth.

9.—Sanctuaire de la colline de l'Effroi.
10.—**A Naim** : Sanctuaire de la résurrection du fils de la veuve.
11.—**A Cana** : Sanctuaire de la Maison des Noces, où l'eau fut changée en vin.
12.—**A Séphoris** : Sanctuaire bâti sur l'emplacement de la maison de la bonne Sainte-Anne.

Au Mont Thabor—RÉSIDENCE : service et entretien du sanctuaire de la Transfiguration ; hôtellerie pour les pélerins.

An Lac de Tibériade — RÉSIDENCE : service et entretien du sanctuaire élevé sur le lieu où N. S. dit à St Pierre : *pais mes agneaux ; pais mes brebis* : petite paroisse : hôtellerie pour les pèlerins.

—

3° DANS L'ILE DE CHYPRE.

A Larnaca—COUVENT DE SAINTE-MARIE DES GRACES, dont les Religieux dirigent les œuvres suivantes :
1.—*Paroisse latine* (de 5 à 600 âmes).
2.—*Ecole primaire* gratuite pour les garçons.

3.—*Aumônerie* de la communauté des Sœurs de Saint-Joseph.

4.—*Aumônerie militaire*, pour la garnison anglo-irlandaise de l'île.

A Nicosie—RÉSIDENCE — paroisse : école primaire gratuite.

A Limasol—RÉSIDENCE : petite paroisse : orphelinat : école primaire gratuite.

II. Dans le Vicariat Apostolique d'Alep.

1° EN PHÉNICIE.

A Beyrouth. — RÉSIDENCE, procure de la mission.

A Harisa.—RÉSIDENCE, cours de langue arabe pour nos missionnaires.

A Damas —COUVENT DE SAINT-PAUL : cours de langue arabe : paroisse, école primaire ; *chapellenie* du sanctuaire érigé sur l'emplacement de la maison d'Ananie.

A Saida (Sidon)—RÉSIDENCE : école primaire : aumônerie de la Communauté des Sœurs de saint-Joseph.

A Sour (Tyr) — RÉSIDENCE : paroisse : école primaire.

—

2° EN SYRIE

A Tripoli-Ville.—RÉSIDENCE, école primaire.

A Tripoli-Post.—RÉSIDENCE : paroisse : école primaire pour les garçons ; école primaire pour les filles.

A Lattaquieh. — RÉSIDENCE : paroisse : école primaire pour les garçons ; école primaire pour les filles.

A Alep.—COUVENT DE SAINTE-MARIE DE JÉSUS, avec les œuvres suivantes : 1.—Paroisse. 2—succursale. 3—Collège (internat). 4.—Externat gratuit. 5.—Aumônerie du pensionnat des Sœurs de saint-Joseph.

A Keriat-el-Kenyet.—Nouvelle mission, paroisse : école, etc.

—

3° EN ARMÉNIE.

A Marach.—RÉSIDENCE : paroisse : deux écoles : conversions nombreuses parmi les Arméniens.

A Yéni-Kaleh : Nouvelle mission, paroisse, etc.

A Aintab : Nouvelle mission : paroisse, écoles, etc.

A Constantinople.—*Une procure* de la mission.

III.—Dans le Vicariat apostolique de l'Egypte.

A Alexandrie. — COUVENT DE SAINTE-CATHERINE, avec les œuvres suivantes :

1. Paroisse (de 30 à 40,000 âmes) avec un curé respectif pour les Français, les Italiens, les Arabes, les Maltais, les Allemands, et les Grecs.
2. Ecole gratuite.
3. Aumônerie du pensionnat et de l'externat des Frères des Ecoles Chrétiennes (1000 à 1200 élèves).
4. —Aumônerie de l'hopital tenu par les Sœurs de saint-Vincent de Paul.

A Ramleh-lès-Alexandrie. — RÉSIDENCE : paroisse, etc.

A Damanhour.—RÉSIDENCE : nouvelle mission.

A Kaferzaiat.—RÉSIDENCE : paroisse : école : aumônerie des Sœurs franciscaines.

Au Caire.—COUVENT DE L'ASSOMPTION : avec les œuvres suivantes :

1.—Paroisse (de 15 à 20,000 âmes) avec un curé respectif pour les Français, les Italiens, les Arabes, les Maltais et les Allemands.
2.—*Succursale*, au centre de la nouvelle ville.
3.—Succursale au Vieux-Caire.
4.—Aumônerie du pensionnat et de l'externat des Frères des écoles chrétiennes (8 à 900 élèves).
5.—Aumônerie du grand établissement des religieuses du Bon-Pasteur *à Choubra*.
6.—Aumônerie de l'Hôpital-Général, sur les confins du désert, tenu par les Sœurs de saint Joseph.
7.—Aumônerie du grand établissement des religieuses franciscaines en ville.
8.—Ecole primaire gratuite.

A Boulaq.—RÉSIDENCE : paroisse : aumônerie des religieuses Franciscaines.

A Mansourah.—RÉSIDENCE : paroisse : etc.

A Damiette.—RÉSIDENCE : paroisse : école : aumônerie des religieuses Franciscaines.

LE LONG DU CANAL MARITIME.

A Port-Said.—RÉSIDENCE (sur la Méditerranée) : paroisse (de 4 à 5,000 âmes) : école primaire pour les garçons : aumônerie de l'établissement des religieuses du Bon-Pasteur et de l'Hôpital-Général qu'elles desservent.

A Ismailia (au centre de l'Isthme).—RÉSIDENCE : paroisse : école primaire pour les garçons, aumônerie des religieuses Franciscaines.

A Suez (sur la mer Rouge).—RESIDENCE : paroisse : école primaire : aumônerie de l'établissement des religieuses du Bon-Pasteur et de l'Hôpital-Général qu'elles desservent.

Cette longue liste qui mentionne le service et l'entretien de plus de quarante sanctuaires, de trente-huit paroisses et de près d'une quarantaine d'écoles, orphelinats etc. etc. fait assez deviner que pour une si vaste administration, il faut des sommes relativement considérables. Or, à l'exception des grandes paroisses de l'Egypte qui se suffisent à peu près à elles-mêmes, toutes les autres sont généralement pauvres et n'offrent aucun revenu, de sorte que c'est uniquement avec l'obole de la quête du Vendredi-Saint que nous

les soutenons et que nous les conservons ainsi à l'église catholique.

Toutefois, une réflexion pourra assez facilement se présenter ici au lecteur attentif ; il pourra se dire, par exemple : puisque ces places-là sont si pauvres, pourquoi n'y crée-t-on pas quelque industrie, et pourquoi, surtout, ne s'y met-on pas à cultiver la terre ?

Des personnes (d'ailleurs) bien intentionnées, mais trop précipitées dans leur jugement, nous ont fait directement le reproche de maintenir ainsi, avec les aumônes des fidèles d'Occident, dans une regrettable oisiveté, toutes ces populations déjà si indolentes de l'Orient.

Ce reproche est aussi grave qu'il est peu mérité ; c'est pourquoi le lecteur bienveillant nous pardonnera d'y répondre ici d'une manière très sommaire, et à titre de simple éclaircissement. *Créer quelque industrie nouvelle.* Est-ce donc chose si facile, est-ce possible même dans les circonstances exceptionnelles où se trouvent actuellement placées nos pauvres populations latines, en Orient ?

Le peu d'industrie qui se trouve dans ce pays de désolation, appartient tout naturellement aux Musulmans, les Maîtres de ces contrées : il se trouve ensuite entre les mains des Schismatiques qui ont incomparablement plus de ressources que nous. Si nos Catholiques Latins voulaient, au préjudice de leur Foi réclamer les faveurs des

Turcs ou des Grecs, ceux-ci fourniraient avec empressement à tous leurs besoins. Mais comme, grâces à Dieu, nos Latins veulent conserver la foi de leurs Pères, ils restent dans leur médiocrité, nos ressources trop restreintes ne nous ayant pas permis, jusqu'à cette heurs, de créer pour eux des industries nouvelles. Quant à la culture de la terre, il faut bien s'entendre auparavant. Si cela s'adresse aux Latins de Jérusalem, qui sont de beaucoup les plus pauvres, l'on doit se rappeler que la Ville Sainte est assise au milieu d'une chaîne de montagnes rocheuses et stériles et qu'elles n'ont, ces montagnes, pour fertiliser de çà et de là les rares vallons qu'elles renferment, que la pluie du ciel qui tombe seulement en hiver et qui laisse durant les huit ou neuf autres mois de l'année, toute cette nature désolée sous les rayons brûlants d'un soleil qui la dévore. La culture, au moins sur une vaste échelle, n'y est donc pas possible. Il faudrait faire déserter la ville et en transporter la population dans la plaine. Cela pourra peut-être se faire peu à peu, nous en avons le plus vif désir, avec un ferme motif d'espérance : mais, l'on ne doit pas se le dissimuler, ce sera une œuvre difficile et qui demandera du temps, œuvre dont nous réservons les prémisses à des colons Canadiens, si Dieu daigne bénir notre entreprise, et qui eût été absolument impraticable par le passé, par manque de sécurité et à cause d'une foule d'autres

obstacles qu'il serait inutile d'énumérer ici. Que le lecteur juge d'après cela si nous méritons réellement le reproche de maintenir ces pauvres Latins de Jérusalem dans une regrettable oisiveté.

Veut-on parler de Bethléem ? Mais alors le reproche tombe encore plus complètement à faux, et il faudrait plus que l'ignorance pour le formuler ; car l'activité de nos Bethlémitains est devenue proverbiale. C'est un petit peuple singulièrement industrieux et qui vit avec une économie et une sobriété extrêmes. Nous le soutenons de notre mieux et nous l'encourageons de toutes nos forces, et nous avons la consolation d'y voir beaucoup moins de nécessiteux qu'à Jérusalem, la ville de la tristesse et de la pauvreté.

Ces quelques considérations sur Bethléem et sur Jérusalem s'appliquent, proportion gardée, à toutes les autres paroisses de la Terre-Sainte, et elles sont suffisantes, croyons-nous, pour convaincre tout lecteur impartial de la trop grande sévérité du reproche formulé plus haut contre nous.

Ici, bienveillants lecteurs, se place un autre reproche à notre humble avis, encore plus grave que celui qui précède : nous avons été accusés (Dieu le permet ainsi pour notre plus grand bien !) d'être mauvais administrateurs, et par conséquent de mal employer les offrandes des fidèles ! Aux personnes qui l'ont fait avec une étourderie que l'ignorance seule explique, nous avons le déplaisir de

devoir répondre que ce reproche, tel que formulé, s'adresse non à nous, mais directement à la Sacrée Congrégation de la Propagande : car c'est cette Congrégation qui nous dirige, qui revise tous nos comptes en les contrôlant jusqu'au dernier *cent* et qui, de cette manière, autorise et très généralement *ordonne* les entreprises que nous devons faire et les dépenses qu'elles doivent nécessairement entraîner. Si réellement nous méritions ce reproche, est-ce que la Cour Romaine tolérerait un tel abus depuis *six siècles* qu'elle nous dirige ? Cependant ce préjugé existe, et nous le disons ici à notre propre confusion, nous le partagions nous-même, avant notre entrée en charge, comme vicaire de la Custodie de Terre-Sainte. Heureusement depuis il nous a été possible de ramener insensiblement le public à un jugement moins défavorable en l'appelant lui-même comme examinateur et comme juge dans toutes nos principales entreprises : c'est ce que nous fîmes entre autre tout dernièrement, pour une des plus importantes. Chargé au nom du Conseil de Terre-Sainte, de la direction des travaux de la nouvelle église paroissiale de Bethléem, attenante à *l'Auguste Sanctuaire*, nous appelâmes après plusieurs mois d'un immense travail de fouilles et de déblais, et lorsque déjà sortaient de terre les fondations qui atteignent à certains endroits une profondeur de *vingt-cinq à trente pieds*, nous appelâmes une personne des plus

entendues en ces sortes d'ouvrages, et nous la priâmes au nom de tous, de dire, sans parti pris, à quelle somme elle évaluait la dépense déjà faite pour les susdits travaux (y compris également une grande quantité de belles pierres déjà taillées pour les pilastres).—Au moins *huit mille piastres* dit-elle, et ce ne serait pas trop cher!—Or, notre dépense n'arrivait pas même à *trois mille !* Aussi personne ne voulut y croire; mais les chiffres étaient là, il fallait bien se rendre à leur témoignage.

Nous sommes entrés dans ces détails pour mettre en garde nos Bienfaiteurs du Canada contre certains dires, qui, malgré tout, courent encore le monde et qu'il leur serait trop pénible d'entendre s'ils devaient les croire réellement fondés.

Le bon Dieu qui lit au fond des cœurs *Deus autem intuetur cor*, daignera, nous en avons la plus douce espérance, faire accueillir par les populations canadiennes la sincérité de notre témoignage, avec la même bienveillance et la même sympathie qu'elles accueillaient naguère notre humble personne, et sa Providence toujours si miséricordieuse ne permettra pas que leur offrande si généreuse soit jamais mal employée, ni qu'elles soient privées des grands avantages spirituels que la sainte Eglise leur accorde en retour de leur aumône et dont nous allons dire un mot, maintenant, dans cette 3e partie du présent opuscule.

§ III

L'ŒUVRE DE TERRE-SAINTE.

—

AVANTAGES SPIRITUELS.

Beatius est magis dare quam accipere (Act. 20-35). Il est plus avantageux de donner que de recevoir. Cette parole du Divin Sauveur aux premiers fidèles, vient s'appliquer, dans toute sa plénitude, aux âmes charitables qui par leur obole du Vendredi-Saint concourent à l'entretien de l'Œuvre de Terre-Sainte. Mais que notre voix ici se taise pour laisser entendre la grande voix du Père commun des Fidèles.

Pie VI, de sainte mémoire, dans sa Bulle : *inter cœtera* [31 juillet 1778] renouvelant les Bulles de tous ses prédécesseurs, après avoir excité, par les plus saintes exhortations, la commisération des

Fdèles en faveur des Saints-Lieux de la Palestine, ouvre son cœur paternel tout entier pour en laisser échapper tout un fleuve de richesses spirituelles :

“ Nous, dit ce saint Pontife, constitué par Dieu
“ dispensateur des trésors inépuisables de l'Eglise
“ et les ouvrant en faveur des Fidèles inspirés
“ de laisser pour cette œuvre pieuse et sainte de
“ charite chrétienne (l'œuvre de Terre-Sainte) une
“ partie des biens temporels que leur a donnés la
“ divine Providence, dans la plénitude de notre
“ autorité et l'étendue de nos pouvoirs, nous ren-
“ dons ces généreux Bienfaiteurs des Saints-Lieux
“ participants à tous les fruits spirituels et mérites
“ résultant de l'oblation du Saint-Sacrifice, des
“ prières, jeûnes, pénitences, travaux, pèlerinages,
“ et autres œuvres pies, accomplies et par les
“ Religieux profès de cet ordre (les Fransciscains)
“ et par les chrétiens qui habitent les Saints-Lieux
“ ou vont, avec la bénédiction de Dieu, les vénérer ;
“ nous les affilions à ces fruits et mérites pour
“ l'expiation de leurs péchés et en gage spécial de
“ la gloire éternelle ; nous les y associons dans le
“ Seigneur, les y agrégeons, nourrissant dans notre
“ cœur la rassurante espérance qu'une fois admis
“ à une participation si féconde et si sainte, ils y
“ persévèreront dans la joie avec une fidélité iné-
“ branlable, rendant grâces à Dieu le Père qui les
“ a rendus dignes d'être admis dans le partage de
“ l'héritage des Saints.”

Que l'on examine donc attentivement toute l'étendu d'un tel privilége avec l'autorité qui le proclame, et l'on sera forcé de dire qu'il n'y avait rien d'exagéré dans nos paroles, lorsqu'à notre arrivée au Canada, nous disions que l'œuvre de Terre-Sainte *a été et reste dans l'Eglise de Dieu une œuvre à part, unique, et qui n'a besoin que d'être bien connue pour attirer à elle la religieuse sympathie de tous les vrais catholiques.*

Un mot maintenant de tous ces fruits et mérites, *omnium spiritualium fructuum et meritorum* auxquels les bienfaiteurs de Terre-Sainte sont rendus participants avec tant d'abondance, par notre Mère la sainte Eglise.

Ex Sacrosantis sacrificiis. MESSE CÉLÉBRÉES POUR NOS BIENFAITEURS.—Les messes que nous célébrons, chaque année, pour nos Bienfaiteurs, à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth, etc., c'est-à-dire dans les plus augustes Sanctuaires du monde, dépassent le chiffre de *vingt-cinq mille !*

Ici encore l'on pourra nous demander comment il nous est possible de dire tant de messes en une seule année, et où nous trouvons assez de prêtres pour les célébrer. Dans une autre brochure (1), nous donnerons la statistique de tout le personnel des *quatre Grands Couvents de la Palestine* qui desservent les Sanctuaires, avec la description des

(1) **Trois mois au Saint-Sépulcre.**

cérémonies religieuses, processions, pèlerinages, etc., qui s'y font, le tout au bénéfice spirituel de nos Bienfaiteurs ; et l'on verra, d'une part, que le nombre des messes est rigoureusement mathématique, et de l'autre que les prières et autres œuvres satisfactoires y sont d'une abondance telle que le saint Pontife Pie VI, a bien fait de dire qu'à la vue de *telles faveurs* son cœur paternel nourrissait l'invincible espérance que nos Bienfaiteurs continueraient avec joie à verser leur aumône pour la Terre-Sainte, *gratias agentes Deo Patri,* rendant grâces à Dieu le Père qui ainsi les a rendus véritablement dignes d'être admis à partager l'héritage des Saints, *qui dignos eos fecit in partem sortis sanctorum adscribi.*

Un petit malentendu s'est également produit au Canada, à l'occasion d'une publication pieuse ayant pour titre : *Almanach des âmes du Purgatoire.....* imprimée à Montréal, avec la permission de l'Ordinaire. Il y est dit que les intentions de messes (que l'on recueille par l'association) sont envoyées aux missionnaires de l'Ordre de saint François ; et au paragraphe, intitulé : Avantages, le n° 4 ajoute : " Les associés font encore une véritable aumône à l'Ordre mendiant de saint François, participant par là même à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres, et ayant part aux messes qui se célèbrent tous les jours dans les principaux Sanctuaires de l'Ordre et dans la Terre-Sainte."

Différentes lettres de nos Pères adressées au Trésorier de l'Œuvre, parlent dans le même sens. Enfin ce qui a achevé de troubler nos Bienfaiteurs, ce sont les paroles suivantes qui se lisent au dos de l'*Almanach*......

Ces messes ont été envoyées aux missions franciscaines, *dans la Terre-Sainte.* D'un autre côté voyant que durant tout notre séjour au Canada, nous n'avions accepté un *seul* honoraire pour des messes que l'on nous offrait avec une incalculable abondance, pour être célébrées dans les sanctuaires de Terre-Sainte, on nous jugeait en contradiction avec nous mêmes et on nous demanda une explication. Nous en écrivîmes de suite au Rme Père Custode, qui dans une première lettre nous répondit : " Vous faites très-bien de n'accepter aucune intention de messes, car vous savez que nous avons déjà trop d'obligations (vis-à-vis de nos Bienfaiteurs).

.........Dans une deuxième lettre que nous venons de recevoir ici, à Paris, dans notre commissariat de Terre-Sainte, le Rme Père Custode nous dit : quand aux messes pour les âmes du purgatoires, je puis dire que l'an dernier j'en reçus quelques-unes de M. Ricard (trésorier de l'œuvre) et que je les envoyai à la délégation de Beyrouth (vicariat apostolique franciscain de Syrie). Sa Paternité pouvait répondre que si parfois le P. Custode reçoit des intentions de messes, il les

reçoit pour les Maronites, la Délégation etc, mais non pour nos Religieux : *pei Maroniti, Delegazione, etc. ma non pei nostri Religiosi* dans les sanctuaires. De tout cela, il est aisé de conclure que les intentions de messes, envoyées, *même en Terre-Sainte*, par la pieuse association de Montréal, ne sont jamais acquittées dans les Sanctuaires, et que, par conséquent, nos Bienfaiteurs ne sont en aucune manière privés des incomparables bénéfices spirituels auxquels ils ont droit par l'obole que désormais ils verseront fidèlement, chaque année, *avec joie*, le Vendredi-Saint, *pour la garde, le service et l'entretien des Sanctuaires.* Enfin, il est arrivé, par le passé, que de rares pèlerins ont obtenu qu'on célébrât pour eux dans quelque Sanctuaire. Pour prévenir tout abus à cet égard, nous avons fait, l'an dernier, d'intelligence avec Mgr le Patriarche, un décret discrétorial dans lequel nous avons élevé très-haut le tarif des honoraires, tout exprès dans le but, s'ilest possible, de n'être plus à l'avenir sujets à de semblables demandes.

Un soir d'hiver, au coin du feu, durant notre maladie, dans un presbytère canadien, devant une petite réunion de famille, nous donnâmes quelques détails intimes sur le genre de vie que nos Religieux mènent au grand couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem ; on nous exhorta avec instance, à écrire ces choses dans une relation publique ; nous en donnons ici quelques extraits, en toute simplicité,

mais non toutefois sans une certaine petite répugnance, parcequ'on nous force ainsi à parler trop directement de notre propre famille, réservant toujours à la brochure sur le Saint Sépulcre, l'exposé complet de toutes les œuvres méritoires en faveur des Bienfaiteurs de la Terre-Sainte.

Saint-Sauveur étant le couvent central de toute la Custodie, est par là même celui qui renferme le plus de religieux. C'est là en effet, que réside le Rme Père Custode avec son conseil ; là résident également les pénitenciers apostoliques dont le nombre doit s'élever à *douze*, les curés de la paroisse et les chapelains des divers sanctuaires ; c'est là encore que se trouve le cours de théologie pour les jeunes religieux de toute la mission ; là que se trouvent réunis les écoles professionnelles, imprimerie, reliure, forge, menuiserie, charpenterie, boulangerie, etc., etc., l'orphelinat, la maîtrise, etc.

Dans les climats chauds, comme celui de la Palestine ; il y a des professions pénibles à la nature : le forgeron, et le boulanger souffrent devant leur feu ; les frères maçons sentent les ardeurs du soleil sur leurs échafaudages ; le charpentier et le menuisier essuient, eux aussi, et plus d'une fois durant la journée la sueur qui ruisselle de leur front...... Eh bien ! tous ces bons religieux (qui ne cherchent pas les louanges des hommes, Dieu seul leur suffit) font tout cela avec une grande simplicité.

Nous n'avons pas le lever à Minuit, à saint-Sauveur, comme au St Sépulcre, il a été constaté qu'à cause du climat si énervant de ces pays, la santé des jeunes Religieux étudiants n'y résisterait pas, mais notre bon et vieux frère Sacristain ouvre l'Eglise vers une heure du matin, et celui de nous qui veille aux pieds du Sanctuaire peut voir arriver l'un après l'autre, ces pauvres frères dont plusieurs couverts d'infirmités (1), ont blanchi au service de la Mission, pour faire leur prière, le chemin de la Croix, pour se confesser ; ils se trouvent ainsi presque tous réunis pour la messe de *trois heures et demie* à laquelle ils font presque tous également sa sainte communion : la messe de 4 heures leur sert d'actions de grâces : à 4h½ ils assistent à une troisième messe durant laquelle toute la Communauté réunie fait la sainte méditation : après cela il leur est permis de prendre le déjeûner qui consiste en une simple tasse de café noir, avec une mouillette de pain sec pour le petit nombre qui en désire : puis au lever du soleil (qui est durant toute l'année, le commencement du travail pour les Orientaux, comme son coucher en fixe la fin ; ce qui leur donne une moyenne naturelle du reste de *douze heures*), chacun se rend à son atelier respectif, et là travaille avec ses ouvriers jusqu'à l'heure du dîner sans interruption. Après le dîner, l'action de grâces devant le saint Sacre-

(1) Ils descendent à l'église de l'infirmerie générale.

ment, et un très-court repos : pour ceux qui sont libres à *une heure*, les ateliers s'ouvrent de nouveau, et l'on travaille *sans interruption* juspu'au coucher du soleil : après quoi, chaque frère a un moment de loisir : généralement il va le passer à l'église pour dire ses prières de Règle, et attendre la méditation et la prière du soir de la Communauté ; a huit heures il font la collation qui, surtout aux nombreux jours de jeûne, est bien légère, puis ils retournent un moment à l'Eglise, et peuvent ensuite prier dans leurs petites cellules, ou prendre un repos qu'ils semblent avoir bien un peu mérité. Entre temps les Religieux de Chœur se livrent eux aussi à d'autres exercices et accomplissent des cérémonies qui seront décrites ailleurs. Telle est la vie que mènent nos *quarante* à *cinquante frères* convers au couvent de Saint-Sauveur, offrant leur longue et pénible journée de travail, ainsi que celle de leurs apprentis ou même ouvriers-maîtres avec toutes leurs prières, depuis *une*, *deux* ou *trois* heures du matin, au bon Dieu, le tout pour leurs Bienfaiteurs, c'est-à-dire pour toutes les personnes qui concourent par l'offrande d'une obole à l'entretien de l'œuvre de Terre-Sainte. Et voilà les Religieux que l'on traite, hélas ! trop souvent de paresseux, et de bouches inutiles, leur accordant tout au plus, par un excès de condescendance, le mérite d'un peu de travail, accompli dans la matinée, *consacrant*, ainsi que nous le lisions nous-

même autrefois dans des ouvrages écrits par des personnes non hostiles, *consacrant l'après-midi au repos !*

Que le pieux lecteur nous pardonne cet épanchement ; nous ne le faisons nullement à titre de récrimination, mais uniquement par amour de la vérité, et avec l'intention de plaire au bon Dieu, tout en cherchant par cette petite confidence, à édifier les âmes pieuses qui liront ces lignes et qui daigneront l'accepter avec le même esprit qui nous l'a fait écrire.

Et maintenant, âmes religieuses du Canada, petit peuple de prédilection, réjouissez-vous, abandonnez vos cœurs à l'allégresse. O trop heureux si vous savez reconnaitre les grâces de choix que vous élargit avec tant d'abandon le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Au milieu des tristes défaillances des nations autrefois si chrétiennes : pendant que la révolution promène partout avec insolence l'étandard de l'apostasie et du blasphême, vous, vous êtes restés fidèles à l'antique foi de vos pères. Ah ! gardez-le donc, comme la prunelle de vos yeux, *ut pupillam oculi*, ce préce précieux dépôt de votre Foi. L'enfer en a frémi de rage : le démon, camme un lion rugissant, rôde autour de vous, il veut absolument vous dévorer : résistez donc fortement dans votre Foi.

Vous êtes désormais tous associés à l'Œuvre de Terre-Sainte, œuvre si pleine de bénédictions. O

bien-aimés Frères, si notre âge nous le permettait, si des cheveux plus blancs ondoyaient sur notre tête, nous ajouterions avec le grand apôtre *fratres desideratissimi*, notre joie et notre couronne, *sic state in Domino*, demeurez ainsi fermes dans le Seigneur : pour cela, tournez vos regards, les regards de votre Foi vers cette Terre-Sainte que plusieurs d'entre vous verront bientôt, nous en avons l'espérance fondée, des yeux de leur propre corps : car les communications sont devenues désormais plus faciles, les distances ont été abrégées, et les dépenses ramenées à des réductions vraiment étonnantes. Oh ! qu'il nous serait doux, bien-aimés Frères, de retourner une seconde fois au milieu de vous, de vous enrôler nombreux sous la bannière du pèlerin, de conduire en Terre-Sainte un grand pèlerinage canadien et de l'accompagner dans tous nos *augustes sanctuaires :* prions et espérons, la chose est désormais réalisable : nous voulons ici exprimer plus qu'un simple désir et notre pensée ne s'arrête plus à une hypothèse purement gratuite.

Toutefois, en attendant la réalisation de ce grand projet, lequel, joint à votre association à l'œuvre de Terre-Sainte, sera peut-être dans les desseins de la Providence divine, la sauvegarde de votre Foi et de votre nationalité, appelés comme vous l'êtes, à une grande destinée, au témoignage des hommes les plus éminents parmi vous, dont le regard pénétrant a déjà scruté l'avenir et qui

n'hésitent pas à dire que le petit peuple Canadien, s'il demeure ferme dans la Foi de ses pères, s'il ferme résolument ses portes à la révolution moderne, est appelé à devenir rapidement un grand peuple, qu'il dominera un jour sur toutes ces vastes régions qui s'étendent du Mexique au pôle, et qu'il en fera un pays exclusivement catholique ; en attendant, disons-nous, allez en esprit en Terre-Sainte, et en arrivant sur le sol de cette Terre-promise, comme autrefois Moïse devant le buisson ardent, ôtez avec respect votre chaussure, et dites-vous à vous même :

La terre que je foule de mes pieds émus, *terra sancta est*, c'est la Terre-Sainte, cette terre, dit St Bernard où le véritable Orient est venue d'en Haut, par un effet de la grande miséricorde de notre Dieu, nous visiter le premier ; où il s'est incarné, où il a habité parmi nous ; où il a souffert et où il est mort pour notre salut : où il est ressuscité glorieux et d'où il est remonté vers son Père, dans le beau paradis, pour nous préparer à tous une belle place ! Avancez ainsi avec respect et les pieds déchaussés, et en arrivant devant la Ville Sainte, saluez-la avec l'âme si aimante du même St Bernard et dites dans toute l'effusion de vos cœurs reconnaissants : *salve, civitas sancta*, salut, ô Ville Sainte, choisie du Très-Haut pour lui servir de tabernacle ; salut, cité du Grand Roi, théâtre de ses plus grandes merveilles ; salut, Reine

des Nations, possession des Patriarches, mère des Prophètes et berceau des Apôtres, origine de notre Foi et gloire du peuple chrétien ; de grandes choses ont été dites de toi, Cité de Dieu !..... De là transportez-vous, toujours en esprit, à la blanche ville de Nazareth, dont le nom signifie *fleur*, et rappelez-vous que c'est là que la *Fleur des Champs*, le *Lis de la Vallée* qui devait s'épanouir à Bethléem, fut d'abord renfermée mystérieusement dans sa tige, dans l'admirable tige de Jessé : contemplez la Fille de Juda, l'Auguste Vierge de Nazareth recueillie dans son oratoire, prêtez une oreille attentive à la Salutation de l'Ange et tâchez de bien comprendre tout ce grand Mystère ! Or, c'est là même, dans ce béni Sanctuaire, que nos Pères offrent journellement le Saint Sacrifice de la messe et prient avec toute la population Latine, pour vous, âmes Canadiennes, en retour de votre obole du Vendredi-Saint, pour l'entretien de ce Sanctuaire : voilà ce que mérite votre aumône !

De Nazareth, suivez la Vierge de Juda, jeune, délicate et timide, se rendant en toute hâte, portée sur les ailes de l'obéissance, au pays des montagnes, pour nous donner à tous, chez Elisabeth sa cousine, un admirable exemple de la vraie charité fraternelle. Nos Pères, à *St-Jean in Montana*, vous l'avez vu plus haut, sont gardiens de deux précieux sanctuaires, la nativité de St Jean-Baptiste et le lieu de la Visitation où MARIE a

entonné son cantique sans égal : *Magnificat anima mea Dominum*, où encore religieux et fidèles prient sans cesse pour vous, qui êtes devenus leurs Bienfaiteurs.

De *Saint-Jean-du-Désert*, transportez-vous à Bethléem, vous n'en êtes éloignés que de trois petites lieues, et là contemplez la *Fleur* de Nazareth épanouïe dans une mystérieuse grotte ; le petit Jésus y repose amoureusement dans sa petite crèche ; faites lui votre visite avec les petits bergers, adorez-le avec les Rois-Mages ; abandonnez-vous à la douce joie que tout pèlerin éprouve irrésistiblement, en arrivant une première fois à cette antique cité de David, et donnez un libre épanchement à tous les sentiments de la plus sincère reconnaissance. Nos Péres célèbrent chaque jour plusieurs messes dans la sainte Grotte, ainsi qne dans les grottes voisines et y font, chaque soir, une longue procession, en priant pour tous les Bienfaiteurs de la Terre-Sainte.

De Bethléem à la Ville-Sainte il n'y a que la distance d'environ cinq milles ! Jérusalem ! A ce seul nom que de souvenir s'éveillent dans l'âme du vrai pèlerin !......La divine Agonie du jardin des Olives ; la Flagellation et le Couronnement d'Epines, au prétoire de Pilate ; la Croix et la Passion ; la mort et la Sépulture ; la glorieuse Résurrection et l'admirable Ascension de Jésus notre divin Maître, tous les grands mystères de

l'amour infini d'un Dieu pour nous, sont rappelés là, dans autant de Sanctuaires, à l'intérieur de la Ville ou près de son enceinte ; et du sein de ces Sanctuaires s'élèvent jour et nuit, de la Jérusalem terrestre vers la Jérusalem céleste, les prières des âmes religieuses et des pieux fidèles mêlées avec l'encens du sacrifice et la voix toujours exaucée de l'adorable Victime qui versa là tout son sang pour le rachat de nos âmes.

O aimable et divin Jésus, accordez dans votre bonté inépuisable que toutes les âmes pieuses qui feront ainsi en esprit le grand pèlerinage de la Terre-Sainte, le fassent avec les sentiments qui animaient votre sainte Mère, lorsqu'après votre Ascension, elle visitait en réalité et chaque jour, tous ces lieux mémorables où vous avez laissé éclater vos merveilles ; avec les sentiments de toutes les grandes âmes qui depuis ont imité son exemple ; avec les sentiments de cet admirable gentilhomme pèlerin dont votre grand serviteur St Bernardin de Sienne, notre Frère, nous a transmis l'histoire : Ce fervent gentilhomme fit ainsi son pèlerinage de Terre-Sainte ; en débarquant au premier port de cette Terre de prodiges, il purifia son âme de ses moindres souillures, se confessa avec grande douleur et reçut la sainte communion : puis il se mit à visiter tous les lieux qui rappellent quelque grand mystère : Nazareth, Bethléem, le Jourdain, le Thabor, le Cénacle, Gethsémani, le Prétoire, le

Calvaire, le Saint-Sépulcre et la sainte Montagne des Oliviers: partout son cœur était brûlant d'amour, et c'est l'amour qui lui dicta cette prière, à l'endroit où Jésus montant au Ciel laissa dans le roc l'empreinte de ses pieds divins: O Jésus, mon très aimable Sauveur, où vous chercherai-je maintenant sur la terre, puisque c'est ici même que Vous l'avez quittée pour remonter aux Cieux, où vous êtes assis à la droite de votre Père? Ah! permettez-moi donc de vous suivre, attirez-moi au Ciel, près de vous! A peine eut-il achevé sa prière, qu'il rendit doucement son âme à son Créateur: il était mort d'amour. On fit l'autopsie de son corps; l'ardeur de son amour avait fendu son cœur; on y lut gravé ces mots: JÉSUS MON AMOUR!

Ames pieuses du Canada, pour qui nous écrivons cet opuscule, si nous n'osons espérer pour chacune de vous la ferveur singulière que le bon Jésus accorda à ce fervent gentilhomme, au moins demanderons-nous dans toute la ferveur de notre âme, avec tous nos Frères de Terre-Sainte, pour vous toutes qui vous êtes constituées les si généreuses Bienfaitrices des Saints-Lieux, à la miséricorde du bon Dieu une grâce de choix afin que vous viviez toujours chrétiennement sur cette terre, et qu'à votre dernière heure, les mains pleines de bonnes œuvres, vous soyez prêtes à paraître devant votre Juge, l'âme toute remplie de confiance, et que

le dernier mouvement de votre cœur, comme celui de cet admirable gentilhomme, soit un élan d'amour vers Dieu !

FIN.